

Bulletin d'information municipale



Dans ce numéro d'août 2019

- Le mot du Maire
- Commune nouvelle an 1
- Le Critérium du Dauphiné fait étape
- Budget et fiscalité 2019
- Travaux communaux
- Projet de Gymnase
- Avancement de la Révision des 3 PLU
- Cohésion sociale
- Animation, culture et vie associative
- Écoles et affaires scolaires (Bourg et Mont Tournier)
- Conseil Municipal Jeunes
- Environnement
- Bilan des mandats :
 - Commune déléguée de St Genix-sur Guiers
 - Commune déléguée de Grésin
 - Commune déléguée de St Maurice-de-Rotherens
- Nouveaux commerces, nouveaux services
- État civil et Agenda



www.saint-genix-sur-guiers.net

ST GENIX-SUR-GUIERS

GRÉSIN

ST MAURICE-DE-ROTHERENS

Commune nouvelle an 1

2019 : année 1 de Saint-Genix-les-Villages



La commune nouvelle de Saint Genix-les-Villages est une réalité depuis le 1^{er} janvier 2019.

Rappel des principales étapes de sa mise en place :

- année 2015 : initiation de la démarche, avec réunions thématiques, réunions publiques dans chaque commune... La création de la commune nouvelle n'avait pu alors être finalisée, faute d'unanimité de tous les Conseils municipaux concernés.

- second semestre 2018 : réactivation de la démarche entre les municipalités qui s'étaient prononcées favorablement, en s'intégrant dans le calendrier juridique avant les renouvellements de 2020.

- le 27 septembre 2018, les trois Conseils municipaux de Grésin, Saint Genix-sur-Guiers et Saint Maurice-de-Rotherens délibèrent conjointement pour constituer ensemble une Commune nouvelle : Saint Genix-les-Villages et adoptent une charte précisant les principales modalités retenues.

- le 23 octobre 2018, le Préfet de la Savoie prend l'arrêté préfectoral créant la commune nouvelle.

- les réunions préparatoires se multiplient pour préparer l'entrée en vigueur : la plus stratégique a regroupé l'ensemble des maires et adjoints des trois communes le 20 décembre à la mairie de Grésin pour préfigurer le fonctionnement de la prochaine municipalité et préparer les décisions à prendre dès le mois de janvier.

- le 9 janvier 2019 le conseil municipal de la commune nouvelle est installé, regroupant l'ensemble des conseillers en exercice des trois communes d'origine.

Il élit le maire de la commune nouvelle : Joël PRIMARD, puis les adjoints de la commune nouvelle : PARAVY Jean-Claude, CORMIER Philippe, GROS Gilbert, POLAUD Daniel, FAURE-LOMBARD Catherine, ROBERT Agnès, BORGEY Joël, KREBS Jean-Marie, PICARD Marie-France, GODELLE Claudine et CARLET Nadine.



- le 21 janvier, le nouveau C.C.A.S, recomposé à partir de membres des trois communes d'origine, est installé et prend ses premières décisions.

- le 31 janvier, le Conseil municipal se réunit à nouveau pour compléter l'organisation de la commune nouvelle : création et composition des Commissions permanentes, constitution des Commissions de révision des trois PLU, reconstitution de la Commission d'appel d'offres...

- l'organisation de la commune nouvelle étant dorénavant en place, les séances des commissions et du conseil municipal s'enchaînent normalement tout au long de l'année (voir leurs compte-rendus sur le site internet de la commune).

En créant la commune nouvelle, les élus entendent constituer un ensemble pesant plus "lourd" dans la représentation locale, sans remettre en cause la personnalité de chaque commune d'origine : les anciennes communes demeurent "communes déléguées", avec une "mairie annexe" de la commune nouvelle et un "maire délégué". Le nouvel ensemble a vocation à s'élargir aux communes voisines qui seraient volontaires.

Si l'année 2019 a mis en place tous les rouages de la nouvelle collectivité, celle-ci prendra sa pleine signification en 2020 avec la désignation directe par les électeurs des conseillers de la Commune nouvelle, dans le cadre d'une circonscription unique comportant plusieurs bureaux de vote, dans chaque commune déléguée.

Élections Municipales 2020 Mode de scrutin

Le prochain renouvellement des conseils municipaux est fixé aux **dimanches 15 et 22 mars 2020**.

La commune nouvelle comptant plus de 1000 habitants, les conseillers municipaux sont élus au scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire à la liste arrivée en tête.

Les listes sont composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire. Les conseillers communautaires sont élus à partir des mêmes listes.

ATTENTION : pas de nom rayé ou ajouté, pas de panachage, les bulletins de vote doivent reproduire les listes complètes telles qu'elles ont été déposées, sans modification de l'ordre de présentation.

La liste des électeurs sera extraite du répertoire électoral unique (REU). Les demandes d'inscription nouvelles pour participer à ces scrutins devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Quatre bureaux de vote sont prévus : deux à la Salle Jean Bouchard et un dans chacune des mairies annexes de Grésin et de St Maurice-de-Rotherens.



Le mot du Maire



Ce bulletin d'information proche de la fin de la mandature sera le dernier du mandat municipal qui s'achèvera début mars 2020.

Malgré les baisses de dotation, l'endettement a été maîtrisé et nos finances sont saines.

Malheureusement, tout n'a pas pu être traité et résolu.

Je vous laisse parcourir ce numéro pour découvrir le travail effectué par l'ensemble du conseil municipal.

À mes adjoints, aux Maires délégués, aux conseillers municipaux, au conseil d'administration du C.C.A.S., aux membres des associations locales, au personnel territorial, au personnel et à la direction de la Résidence autonomie et de l'E.H.P.A.D., à toutes les forces vives de la nouvelle commune, pour leur professionnalisme et leur dévouement au service de la population : qu'il me soit permis de leur rendre à toutes et tous un hommage solennel, ainsi qu'à l'ensemble de la population de Saint Genix les Villages.

Le P.L.U., soumis aux nouvelles préconisations du Schéma de Cohérence Territoriale, se traduit par une réduction drastique des surfaces à urbaniser. La densification imposée remet en cause l'orientation voulue il y a 10 ans. Une nouvelle réunion publique est prévue au cours du 2^{ème} semestre 2019 puis le P.L.U. sera soumis à enquête publique avant une adoption définitive prévue en 2020.

L'extension et la réhabilitation du gymnase et des vestiaires débiteront en septembre pour une durée de travaux d'environ un an.

Le projet de fusion de nos établissements médico-sociaux (Pont de Beauvoisin et Saint Genix les Villages) devra être prêt à la fin de l'année pour un transfert de compétences à l'intercommunalité Val Guiers en 2020. Le nouveau cabinet d'études (Kalétis) nous accompagne depuis plusieurs mois dans cette démarche, avec le soutien de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et du Conseil Départemental. En parallèle de ce projet, nous travaillons pour mettre en place une plateforme gérontologique afin de répondre aux besoins de nos seniors, quel que soit le lieu de vie qu'ils ont choisi.

Après plus de 7 mois d'existence, Saint Genix les Villages ancre ses fondations sur de bonnes bases fiscales. Nous avons harmonisé tous les impôts sur les taux appliqués à Saint Genix sur Guiers, par conséquent Grésin et Saint Maurice voient leurs taux baisser. Pour pallier cette baisse de recettes d'environ 40 000 euros et équilibrer le budget, nous avons décidé de supprimer quelques travaux d'investissement initialement planifiés pour 2019.

Tous les travaux d'entretien prévus (bâtiments, voirie, écoles, fleurissement...) ont été maintenus.

Les gros travaux programmés sur les communes sont conservés, à l'exception d'un parking sur Saint Genix-sur-Guiers, peu subventionné, et d'une tranche des travaux du clocher de l'église de Grésin, qui seront donc une priorité pour le budget 2020, avec une exécution la même année.

Nous avons tenu notre engagement de maintenir les horaires d'ouverture des différents secrétariats de mairie. Pour renforcer les liens entre mairies déléguées et optimiser notre fonctionnement, nous avons mis l'informatique et la téléphonie en réseau et les secrétaires des mairies annexes de Grésin et Saint Maurice de Rotherens viennent régulièrement travailler avec leurs collègues à la mairie de la commune nouvelle.

San Mauro, Grésinoises et Grésinois, San Genestaises et San Genestois, nous écrivons ensemble une nouvelle histoire territoriale.

Nous avons choisi de plein gré de nous rassembler pour être plus forts, pour porter des projets en commun dans le respect de chacun, pour répondre aux attentes de l'ensemble de nos habitants, tout en gardant notre essence rurale.

Si notre fusion a fait débat dans l'Avant-Pays Savoyard, nous pouvons être satisfaits et fiers, et rassurer nos collègues élus. Malgré quelques difficultés de mise en place, le retour d'expérience est enrichissant. Il est raisonnable de se réjouir de la très bonne entente au sein de la nouvelle assemblée que je remercie de mener ce projet à bien. Puisse la sagesse continuer à nourrir nos débats futurs.

Vous nous avez fait confiance. Merci de vos engagements et de votre soutien à nos côtés.

Bonnes vacances à toutes et tous.

Le critérium du Dauphiné fait étape à St Genix-lesVillages

Tout a commencé à l'automne 2018, en répondant à une proposition de candidatures pour être ville étape de cet événement international. Il faudra attendre le 25 Mars pour que soit officialisé ce projet lors de la conférence de presse dévoilant le parcours.



Plusieurs réunions entre élus, associations, office de tourisme et commerçants ont permis de finaliser l'organisation.



Et le samedi 15 Juin tout était prêt pour passer un moment inoubliable dans une commune dédiée au vélo.



Le critérium du Dauphiné fait étape à St Genix-lesVillages

Se désaltérer à la buvette du comité des fêtes, préparer des séjours avec l'office du tourisme, se photographier tel un coureur grâce au CMJ, admirer les réalisations des enfants des écoles (dessins et vélo-éolienne), déguster le gâteau de Saint Genix au stand de la Confrérie, apprécier la Mousse du Guiers, découvrir la littérature liée au cyclisme avec la bibliothèque et par-dessus tout rencontrer des sportifs abordables et sympathiques jusqu'au départ.



Le centre-bourg participait à la fête, avec le rébus dans les vitrines du CMJ, l'aubade donnée par Synfonia ou le passage des écoles de cyclotourisme en ouverture de celui des coureurs.

Grâce à la participation de tous, cette journée fut un moment de vraie fête populaire autour de cet événement sportif. Les organisateurs nous ont d'ailleurs remercié pour cet accueil et la mobilisation de la population.

C'était aussi l'occasion de mieux faire connaître notre territoire et de donner envie d'y revenir.



Le budget 2019 de la commune nouvelle

La construction du budget de l'an 1 de la commune nouvelle a demandé cette année un travail particulier de consolidation de tous les comptes jusqu'alors séparés. Il s'agissait de bâtir une nouvelle architecture budgétaire tout en organisant la consolidation de l'endettement et surtout la convergence des fiscalités.

Par rapport aux années antérieures, les dotations de l'État ont cessé de baisser et les garanties accordées aux communes nouvelles ont permis de compter sur une Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) en augmentation d'un peu plus de 5 %.

Section de fonctionnement

Les **dépenses** de fonctionnement correspondent pour la plupart à des activités continues, donc à des reconductions, mais qui ne sont pas automatiques : un balayage détaillé des postes budgétaires dans chacune des anciennes communes a été effectué afin de proposer un montant consolidé calculé au plus juste.

Quelques charges générales évoluent plus vite que l'inflation, comme l'énergie ou les contrats de maintenance ; leur augmentation est compensée par des économies sur le fonctionnement courant chaque fois que cela s'avère possible.

Les dépenses de personnels ont fait l'objet d'une attention particulière : le budget a été construit à effectif constant, sans aucune création de poste.

Parmi les autres charges de gestion courante, la contribution au Syndicat du Mont Tournier progresse, compte-tenu des investissements récents.

Les charges financières baissent progressivement, puisqu'il n'y a pas eu de nouvel emprunt en 2018.

Les **recettes** de fonctionnement ont été évaluées prudemment car elles n'étaient pas encore toutes connues.

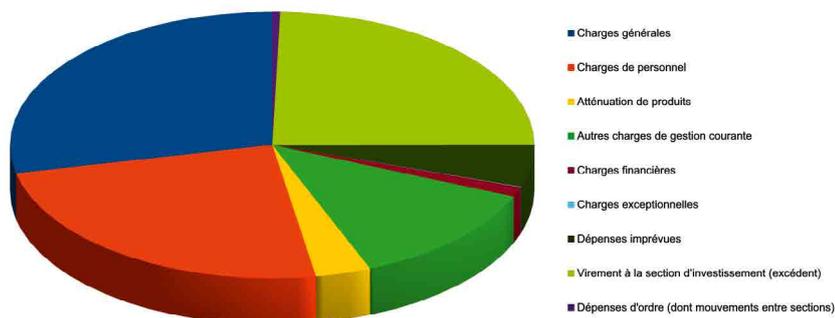
A fiscalité constante, la section de fonctionnement aurait dégagé un excédent disponible pour la section d'investissement de 776 000 €, mais les choix effectués en matière d'évolution de la fiscalité (voir encadré) ramène cet excédent à 725 780 €.

Budget général 2019 – Section de Fonctionnement

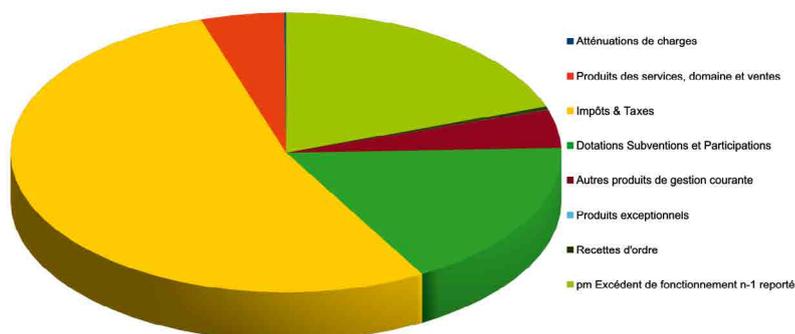
Dépenses de Fonctionnement	Charges générales	844 190 €
	Charges de personnel	720 790 €
	Atténuation de produits	101 500 €
	Autres charges de gestion courante	373 480 €
	Charges financières	35 690 €
	Charges exceptionnelles	2 000 €
	Dépenses imprévues	152 997 €
	TOTAL Dépenses réelles	2 230 647 €
	Virement à la section d'investissement (excédent)	725 780 €
	Dépenses d'ordre (dont mouvements entre sections)	14 566 €
TOTAL Dépenses de Fonctionnement	2 970 993 €	

Recettes de Fonctionnement	Atténuations de charges	3 000 €
	Produits des services, domaine et ventes	145 640 €
	Impôts & Taxes	1 581 311 €
	Dotations Subventions et Participations	514 633 €
	Autres produits de gestion courante	130 550 €
	Produits exceptionnels	1 249 €
	TOTAL Recettes réelles	2 376 383 €
	Recettes d'ordre	10 560 €
	TOTAL Recettes de Fonctionnement	2 386 943 €
pm Excédent de fonctionnement n-1 reporté	584 050 €	
TOTAL Recettes de Fonctionnement cumulées	2 970 993 €	

Répartition des dépenses de fonctionnement



Répartition des recettes de fonctionnement



Le budget 2019 de la commune nouvelle (suite)

Section d'investissement

Les recettes propres de la section étant limitées, c'est essentiellement l'excédent dégagé en fonctionnement qui permet de construire le programme d'investissement hors opérations exceptionnelles. Après prise en compte des dépenses obligatoires et des Restes à réaliser (195 639 €) sur les opérations en cours, le disponible pour les opérations neuves s'élève à 520 778 €. Mais 2019 est l'année où une opération exceptionnelle préparée depuis plusieurs années se concrétise : **la construction d'un second gymnase** et la restructuration des vestiaires pour répondre à la demande.

Le coût du projet est de 2 617 000 € HT de travaux + 246 555 € HT de maîtrise d'œuvre.

Plusieurs concours ont été obtenus, notamment de la Région, du Contrat territorial et enfin du Conseil départemental, qui a décidé, le gymnase servant très largement au collège, d'intervenir à hauteur de 1,2 M€ suite à une réunion avec son Président.

Il reste à financer près de 1,2 M€, mais plusieurs décisions sont encore attendues. S'agissant d'un investissement lourd et durable, le recours à l'emprunt est logique : il est retenu au plan de financement de limiter l'emprunt à long terme nécessaire à 1 M€, ce qui correspond aux simulations faites par le passé (voir encadré Endettement).

Certaines subventions et le financement de la TVA devant intervenir par des versements échelonnés dans le temps, pour équilibrer le budget et assurer la trésorerie de l'opération, une avance à court terme est également prévue, qui sera remboursée au plus tard lors des derniers versements du Fonds de compensation de la TVA.

Pour les autres opérations d'investissement : au vu du disponible dégagé et de l'équilibre trouvé pour le financement du gymnase, la programmation intégrant la diminution des recettes fiscales permet de financer 520 780 € de travaux neufs, principalement :

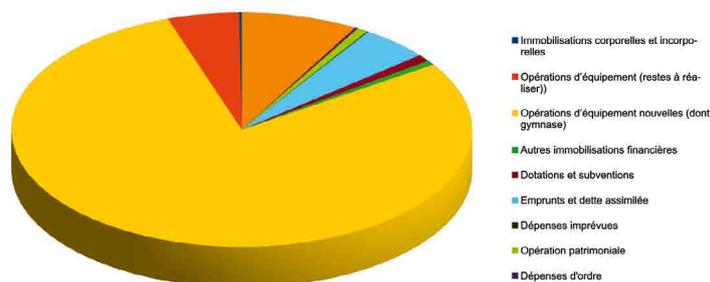
- l'aménagement du Parking du Centre sur St Genix
- un programme de voirie incluant une tranche de la Route de Côte Envers et le croisement du Chemin de la Tour à St Maurice
- la poursuite des P.L.U. de chacune des 3 communes déléguées
- l'aménagement et l'accessibilité de la maison des Associations
- un complément d'équipement numérique des écoles relevant de la commune
- la poursuite de l'Agenda d'Accessibilité Programmé de St Genix et la fin de celui de Grésin
- la réfection du Pont de la Jacquène à Grésin
- une première phase de la réfection du clocher de Grésin
- la réfection des façades de l'église de St Maurice, plus une série de plus petits aménagements et équipements divers.

Budget général 2019 – Section d'Investissement

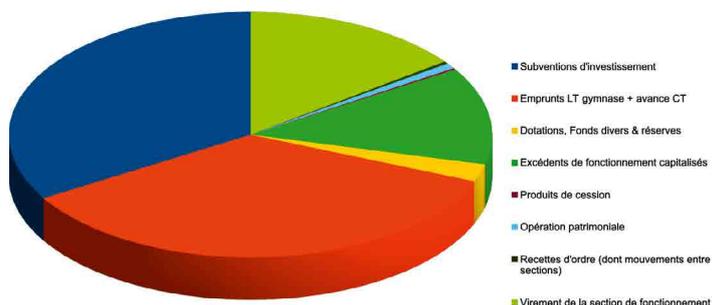
Dépenses d'Investissement	Immobilisations corporelles et incorporelles	9 220 €
	Opérations d'équipement (restes à réaliser)	245 419 €
	Opérations d'équipement nouvelles (dont gymnase)	3 870 838 €
	Autres immobilisations financières	31 300 €
	Dotations et subventions	46 273 €
	Emprunts et dette assimilée	234 760 €
	Dépenses imprévues	4 340 €
	TOTAL Dépenses réelles	4 442 151 €
	Opération patrimoniale	37 159 €
	Dépenses d'ordre	10 560 €
	TOTAL Dépenses d'Investissement	4 489 870 €
Report déficit n-1	400 330 €	
TOTAL Dépenses d'Investissement cumulées	4 890 200 €	

Recettes d'Investissement	Subventions d'investissement	1 645 300 €
	Emprunts LT gymnase + avance CT	1 718 498 €
	Dotations, Fonds divers & réserves	112 547 €
	Excédents de fonctionnement capitalisés	628 660 €
	Produits de cession	7 690 €
	TOTAL Recettes réelles d'investissement	4 112 695 €
	Opération patrimoniale	37 159 €
	Recettes d'ordre (dont mouvements entre sections)	14 566 €
	Virement de la section de fonctionnement	725 780 €
TOTAL Recettes d'Investissement	4 890 200 €	

Répartition des dépenses d'investissement



Répartition des recettes d'investissement



Le budget 2019 de la commune nouvelle (suite)

L'évolution de la fiscalité

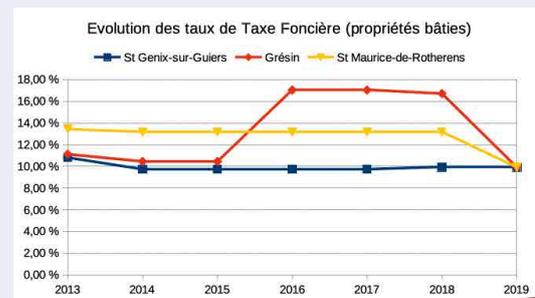
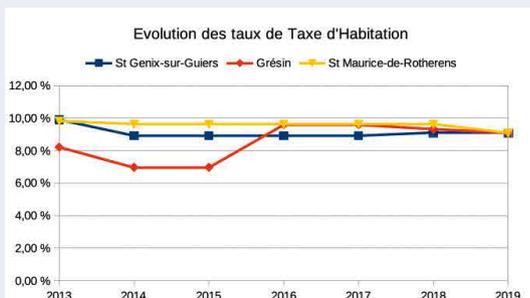
Les taux des taxes directes étaient différents entre les communes d'origine : St Maurice et Grésin ont une base d'imposition faible mais des taux plus élevés que St Genix, qui a une base plus large et des taux plus modérés. Le dispositif légal applicable aux communes nouvelles repose sur une convergence fiscale vers un « taux moyen pondéré (TMP) » pour chaque taxe. La décision sur le rythme de cette convergence (entre 1 et 12 ans) pouvait être reporté à l'an prochain.

Or, les simulations faites montraient que cette convergence fiscale aurait conduit à une nette réduction des taux pour Grésin et St Maurice, mais à une augmentation pour St Genix : ces variations seraient faibles pour la taxe d'habitation, mais substantielles pour les taxes foncières, notamment celle sur les propriétés bâties. Des simulations alternatives ont été étudiées : un alignement immédiat des taux sur les plus bas (ceux de St Genix) engendreraient une perte de recette évaluées à -40 786 €. Un large débat a eu lieu en Commission des Finances puis en Conseil Municipal sur ces simulations, ainsi que sur les conséquences d'une baisse du produit fiscal sur la programmation des opérations d'investissement.

Il est finalement apparu injustifié de faire porter aux seuls contribuables de St Genix-sur-Guiers le coût fiscal de la fusion et un consensus s'est dégagé pour aligner immédiatement les taux sur les plus bas, avant que le dispositif de convergence n'impose des augmentations compensant les baisses.

		St Genix-sur-Guiers	Grésin	St Maurice de Rotherens	Moyenne pondérée St Genix-les-Villages
Taxe d'habitation	Rappel taux 2018	9,09 %	9,32 %	9,62 %	9,16 %
	Taux 2019	9,09 %	9,09 %	9,09 %	9,09 %
Taxe Foncière (bâti)	Rappel taux 2018	9,92 %	16,72 %	13,17 %	10,86 %
	Taux 2019	9,92 %	9,92 %	9,92 %	9,92 %
Taxe Foncière (non bâti)	Rappel taux 2018	50,26 %	61,69 %	78,93 %	57,84 %
	Taux 2019	50,26 %	50,26 %	50,26 %	50,26 %

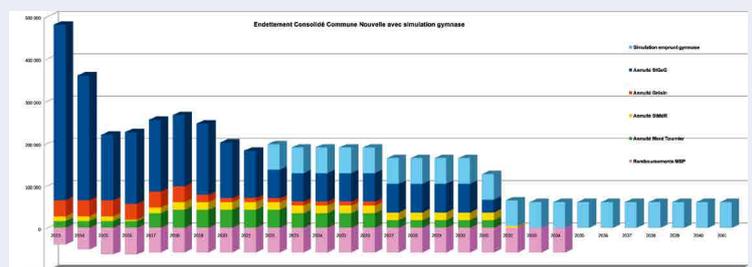
Une mise en perspective pluriannuelle montre qu'ainsi, la quasi totalité des taux appliqués en 2019 sont inférieurs à ceux pratiqués en 2013.



La maîtrise de l'endettement

L'endettement de la commune nouvelle est examiné en détail à l'occasion du financement du projet de gymnase. À ce jour, St Genix-sur-Guiers était sur une pente de net désendettement, mais son endettement restait formellement plus élevé que ceux de Grésin et St Maurice. La réalité est apparue en fait un peu différente : un emprunt de St Genix est remboursé par des tiers (la Maison de Santé Pluridisciplinaire) et les deux autres communes remboursent de fait un endettement qui n'est pas dans leur budget : celui du Syndicat du Mont Tournier, qui vient de se ré-endetter avec l'extension de l'école de Grésin.

Les simulations intégrant ces deux correctifs pour être au plus proche de la réalité ont montré la soutenabilité dans la durée d'un emprunt de 1 M€ sur 20 ans pour l'extension des installations sportives.



Travaux communaux 2019

Il s'agit de la programmation pour 2019 : certains travaux ont déjà été réalisés, la plupart sont prévus au cours du second semestre.

Voiries

- Réalisation de « Points à temps » sur différentes voiries ;
- Réalisation d'une nouvelle tranche de la Route de Côte-Envers dans le cadre du marché pluriannuel Eiffage, pour 61 680 € TTC ;
- Réfection des marquages au sol du bourg : passages piétons, parking Maison de Santé, Place des Tilleuls, arrêt bus scolaires ... pour : 1 900 € TTC ;



- Réfection du pont de la Jacquène, route d'Urice à Grésin (restauration des côtés en mauvais état en béton armé, tablier en béton armé sur l'ensemble de la surface du pont et les dépassés pour assurer une largeur suffisante aux engins agricoles) - Travaux confiés à l'entreprise Perroud maçonnerie. Le nouveau garde corps sera mis en place par l'entreprise VRD ;

- Reprise de la voirie du Carrefour Chemin de la Tour - Chemin de la Vieille Cure-Chemin du Terrailier à St Maurice : travaux de terrassement, décaissement, remblaiement confiés à l'entreprise Girard-Rivoire, puis revêtement, pour un total de 29 877 € HT ;



- En fin d'année : lancement de l'aménagement du Parking Ruelle du Centre dans le bourg.

Éclairage public

Remplacement de 15 luminaires par des LED 80 Watts, pour 13 500 € TTC.

Travaux communaux 2019 (suite)

Bâtiments

- Réfection des façades sud et est de l'église de St Maurice-de-Rotherens (maître d'œuvre : D'AR JHIL, Architecte du patrimoine) : lots de maçonnerie, de charpente-toiture et de paratonnerre ;

Montant des travaux	67 688 € HT
Subvention départementale	35 448 € HT
Subvention régionale	20 000 € HT



- École maternelle : Réfection en peinture d'une classe et local motricité pour 7 200 € TTC
- Électricité : Mise aux normes suite contrôle SOCOTEC : Salle Jean Bouchard, mairie de St Genix et local des services techniques, pour 6 600 € TTC
- Accessibilité : poursuite de l'application des Agendas d'accessibilité programmés :



- Sur St Genix, restent à traiter : les écoles maternelle et élémentaire, la Poste, Pigneux...

- Sur Grésin : fin des travaux d'accessibilité de la mairie (ancienne salle du RAM) : création d'un palier, modification des WC, nouvelle cloison, changement de porte, et reprise peinture et carrelage, confié à Ets PERROUD maçonnerie.



- Clocher de l'église de Grésin : une première tranche avec la partie escalier sera réalisée cette année : travaux à réaliser par le Ets Bellemin au dernier trimestre 2019.

La seconde tranche portera en 2020 sur la réfection complète de la toiture du clocher.



- Maison des Associations (derrière l'église de St Genix) : lancement en fin d'année des travaux de mise aux normes et d'accessibilité du local du Rez-de-chaussée.

Extension des installations sportives : Nouveau gymnase

En 2014, un constat a été fait sur les équipements sportifs de notre commune : devant l'augmentation des effectifs du collège et le développement des associations, il s'avérait nécessaire de s'interroger sur les possibilités de rénovation ou d'extension de l'ensemble sportif existant. Pour mener à bien ce projet spécifique, un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été passé. Cette étude a confirmé la saturation des installations existantes et la nécessité de réaliser un second gymnase.

Après une large consultation de tous les utilisateurs, le programme organise la complémentarité des équipements.

Un appel public est lancé à l'été 2016 pour choisir un maître d'œuvre, étape décisive pour le projet.

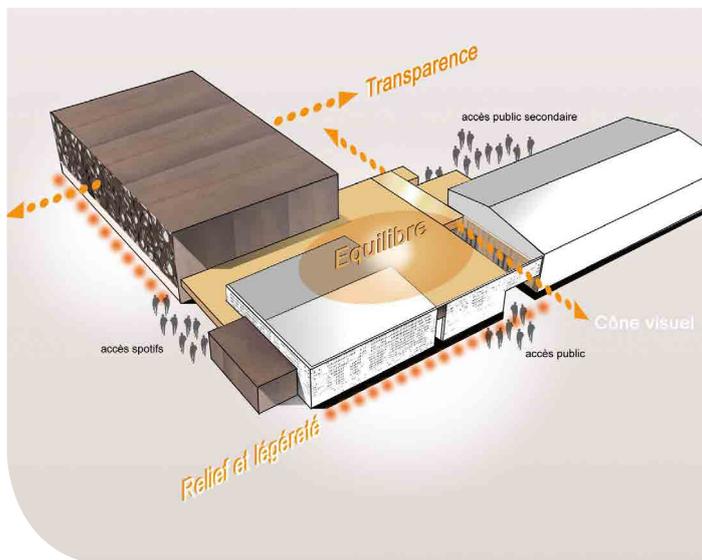
Ce sera un franc succès puisque trente deux équipes d'architectes et de bureaux d'études ont déposé un dossier. Au terme d'une analyse approfondie des références et de toutes les compétences, ce sont trois cabinets qui furent sélectionnés pour franchir la dernière étape au printemps 2017.

Au terme d'une intense journée de travail, les trois propositions anonymes ont été étudiées et analysées suivant tous les critères prédéfinis. Toutes les équipes ont ensuite été auditionnées. Le conseil municipal a avalisé l'attribution du contrat de maîtrise d'œuvre à l'atelier AA des Abrets en Dauphiné.

Afin de mener à terme ce projet majeur, d'importants concours financiers sont nécessaires.

Parallèlement à toute l'élaboration, la municipalité, avec son maire en tête, a mis tout en œuvre pour bâtir un plan financier qui soit adapté aux moyens de notre commune. La confirmation d'une participation conséquente du Département de la Savoie au printemps a permis de budgéter le projet et de lancer les appels d'offres. Les premiers marchés ont été signés cet été.

C'est donc dès cet automne que commenceront les travaux de construction d'un nouveau gymnase et de nouveaux vestiaires ainsi que le changement de revêtement de la salle existante.



Révision des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)

Commune déléguée de Grésin :

Les trois communes déléguées composant St Genix-les-Villages sont dotées d'un Plan Local d'Urbanisme mis en révision.

Leur avancement est différent pour chaque document :



DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE
Commune de GRÉSIN

Le PLU révisé a été arrêté par le Conseil municipal avant la création de la commune nouvelle. Il a été soumis à enquête publique du 13 juin au 18 juillet 2019.

L'avis d'enquête et le document soumis à enquête sont sur le site de la commune déléguée de Grésin.

Suite à la décision du Conseil municipal de juin 2016 d'engager la révision du PLU afin de le mettre en conformité avec le SCoT de l'Avant-Pays savoyard, un diagnostic a été établi, les objectifs précisés et le 13 décembre 2018, le nouveau projet a été arrêté par le Conseil municipal.

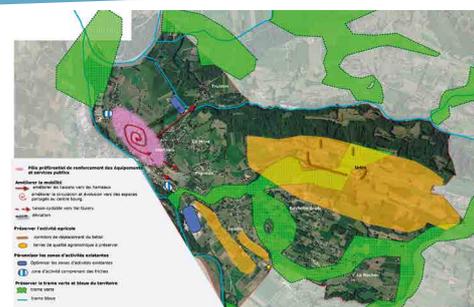
Les personnes publiques associées (État, Conseil Départemental, Conseil Régional, Chambres consulaires, Syndicat Mixte de l'Avant-Pays...) ont été consultées pour donner leur avis.

L'enquête publique s'est déroulée du 13 juin au 18 juillet 2019. Dès remise du rapport du Commissaire enquêteur, ses conclusions seront à la disposition du public en mairie et consultables sur le site internet de la commune déléguée.

Par ailleurs, une enquête publique complémentaire concernant le schéma d'assainissement se déroule à l'initiative du SIEGA du 5 août au 9 septembre 2019, avec permanences du Commissaire enquêteur au SIEGA et en mairie de Grésin.

A l'issue de ces enquêtes et des conclusions émises, le Conseil municipal aura à statuer sur d'éventuelles modifications et à adopter définitivement le nouveau PLU.

Commune déléguée de St Genix-sur-Guiers :



La révision du PLU a été décidée le 2 mars 2017. Le PLU existant n'intégrait pas les évolutions législatives et réglementaires intervenues et surtout devait être rendu compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Avant-Pays Savoyard voté par le Syndicat mixte de l'Avant-Pays Savoyard.

Le bulletin municipal a rendu compte régulièrement de l'avancement de la démarche.

Les phases de diagnostic territorial et du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) sont achevées et se sont conclues par les réunions publiques tenues les 28 juin 2018 et 9 juillet 2019.

La Commission d'élaboration a enchaîné avec les étapes suivantes qui concernent le contenu du zonage et du règlement, ainsi que les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP), qui feront l'objet de la troisième réunion publique dès que leur avancement le permettra.

Ce n'est qu'ensuite que le Conseil municipal pourra arrêter le projet pour qu'il soit soumis à enquête publique.

Commune déléguée de St Maurice-de-Rotherens :

Commune de SAINT-MAURICE-DE-ROTHERENS
(département de la Savoie - 73)

Plan Local d'Urbanisme

1. Rapport de Présentation



Suite à la décision de mise en révision d'octobre 2016 et à l'élaboration de ce nouveau document selon les objectifs fixés par le Conseil et la compatibilité à assurer avec le SCoT de l'Avant-Pays savoyard, le PLU révisé a été arrêté par le Conseil municipal le 19 décembre 2018.

Parallèlement à la consultation des personnes publiques associées, il a été soumis à enquête publique du 8 juillet au 10 août 2019.

Cette enquête portait conjointement sur la révision du schéma directeur d'assainissement du SIEGA pour modifier le zonage d'assainissement collectif.

Dès remise du rapport du Commissaire enquêteur, ses conclusions seront à la disposition du public en mairie et consultables sur le site internet de la commune déléguée.

À l'issue de ces enquêtes et des conclusions émises, le Conseil municipal aura à statuer sur d'éventuelles modifications à apporter et à adopter définitivement le nouveau PLU.

Pour plus d'information, consulter les sites internet de chaque commune déléguée.



Cohésion sociale : l'engagement des élus

La cohésion sociale est définie comme l'ensemble des processus qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus l'égalité des chances et des conditions, l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu, et ce quels que soient son origine nationale ou ethnique, son appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, son statut social, son niveau socio-économique, son âge, son orientation sexuelle, sa santé ou son handicap.

Depuis de nombreuses années, les élus se sont engagés à améliorer la qualité de vie à St Genix, à réduire les disparités entre citoyens et à favoriser ce qui crée du lien social et met en avant les compétences de chacun.

Ils agissent :

- Soit directement dans le cadre de leurs compétences : c'est ainsi qu'ont été créés les premières structures médico-sociales pour personnes âgées, les crèches et halte garderies, la cuisine centrale pour petits et grands pour fabriquer des repas variés équilibrés et respectueux des circuits courts, la première maison de santé pluridisciplinaire de Savoie pour l'accès aux soins et à la santé. En tant qu'élus communautaires ils poursuivent désormais leur engagement dans le cadre des actions d'intérêt communautaire sur le territoire de Val Guiers ;
- Soit en soutenant - aux côtés du Territoire de développement social (Action Sociale du département) chef de file en matière d'action sociale - les associations et toute initiative créatrice de lien social (théâtre ; cinéma ; fête de village ...).

L'actualité permet d'illustrer l'action menée, à travers trois exemples concrets :

- la réponse aux besoins des personnes âgées de notre territoire quel que soit leur lieu de vie avec la création du CIAS
- la sauvegarde de nos services publics avec la consolidation de notre MSAP dans un cadre réglementaire modifié
- un exemple de l'action intergénérationnelle de Parisolidarité : l'atelier d'Art Urbain

La Compétence Personnes âgées/ Personnes handicapées prise en charge par la création d'un CIAS

Pour consolider les moyens alloués aux établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées et pour développer de nouvelles réponses adaptées, les CCAS de St Genix-sur-Guiers et Le Pont de Beauvoisin ont présenté aux tutelles la structuration d'une plateforme territorialisée de services gérontologiques pour l'ensemble du territoire de vie Val Guiers. Cette plateforme sera gérée par un Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) - qui ne se substitue aux CCAS préexistants que sur la thématique personnes âgées - à partir de début 2020. Il sera composé de 27 Administrateurs (13 élus et 13 membres issus de la société civile) sous la présidence du Président de la CCVG et gèrera notamment les établissements et services médico-sociaux de St Genix et de Pont-de-Beauvoisin.



Cohésion sociale : l'engagement des élus (suite)

Consolidation de la MSAP :

Le Bulletin municipal de St Genix a déjà présenté la Maison de Services Au Public (MSAP), équipement incontournable pour l'accès aux droits et aux services s'intégrant au schéma départemental d'accessibilité aux services publics.

Organisée par la Communauté de Communes Val Guiers avec deux antennes (à Pont-de-Beauvoisin et à Saint Genix-Les-Villages), c'est un équipement de proximité, gratuit et ouvert à tous, visant à réduire les inégalités en matière d'accès aux services publics particulièrement en milieu rural et /ou du fait de la fracture numérique.

Point d'appui dans la réalisation des démarches administratives, la MSAP vous accompagne dans les domaines de l'emploi, de la formation, de la santé, de la famille, du logement, de la mobilité, des retraites, des droits etc. Elle met à disposition des postes informatiques avec accès internet ainsi qu'une photocopieuse.

Pour mieux répondre à la demande de service public, la MSAP actuelle, labellisée depuis 2017, étudie un rapprochement avec les services de la Poste, afin de renforcer le service offert et de l'élargir, se positionnant résolument dans le cadre et les exigences des « Maisons France-Services » dont le Gouvernement souhaite couvrir le territoire.



Art urbain et cohésion sociale :

Raconte-moi une histoire sur ton métier d'avant et je la dessinerai

Dans le cadre de son projet « Raconte-moi une histoire », l'association PARISolidarité a organisé des ateliers « Art urbain » du 9 au 19 juillet, destinés aux seniors, adolescents (service jeunesse de Val Guiers) et familles fréquentant l'association. Ces ateliers, animés par Hélène Léonard, Art plasticienne diplômée, ont rencontré un vif succès. Ils ont permis à 28 participants, toute génération confondue, de se rencontrer, d'échanger et de réaliser des reproductions de métiers (travaux ruraux, domestiques, douanier ...) grand format sur des affiches. Celles-ci ont été collées dans des endroits stratégiques de St Genix-les-Villages (chemin de ronde, lavoir, alcôve de la Place des Tilleuls...) appelant les habitants à déambuler pour les découvrir.

Un « vernissage » a été organisé le 19 Juillet sur le terrain, pour expliquer l'idée de cette action intergénérationnelle soutenue par les élus et le Conseil Départemental, dans le cadre de la Conférence des Financeurs. D'autres animations vont poursuivre ce beau projet sur le thème des métiers et de la communication (infos disponibles sur parisolidarité.fr). Toute personne souhaitant participer à ce projet par l'apport d'une photo, d'un savoir-faire ou d'un témoignage est la bienvenue.



Culture et animation

« Ça commence ! Mais ça doit finir à la fin »

De quoi s'agissait-il : un one man show ? Un numéro de clown ? Un spectacle vivant impliquant le spectateur ? En fait, un peu tout cela à la fois : l'artiste a improvisé une entrée surprenante, puis s'est mêlé à la foule, avant de poursuivre un spectacle plein à la fois de poésie et d'inventions déconcertantes, de musiques avec des objets incongrus...



Un clown dans tous ses états : tendre, triste, instinctif, ouvrant la porte sur son monde sensible, qui se livre et se tourne en dérision avec la délicatesse des faux bourrus.

Cirque Plume

En partenariat avec l'Espace Malraux, Saint Genix-les-Villages a proposé une sortie pour aller voir le Cirque Plume.

Des interprètes au sommet de leur art, un spectacle chargé de poésie et de rêves acrobatiques ont émerveillé tous les participants.



Festivités du 14 juillet

Le week-end fut chargé en animations et cérémonies : la journée du samedi 13 juillet fut d'abord animée par le Comité des Fêtes qui organisait sa 3^{ème} édition ARTS et TERROIRS de 11h à 19h autour de la salle Jean Bouchard, avec ses stands de producteurs, artisans et artistes locaux, ses démonstrations... et sa clôture par un sanglier grillé, en partenariat avec l'ACCA.

Le soir, c'est la Retraite aux flambeaux qui s'élançait de l'Hôtel de Ville pour parcourir les rues du bourg derrière un char où avait pris place la musique de Synfonia. Tout s'est terminé sur les bords du Guiers pour le Feu d'artifice de la municipalité puis la soirée musicale du Comité des Fêtes.



La journée du samedi 14 a commencé par la revue de corps du Centre de Secours, avec remise de grades et diplômes aux Sapeurs-Pompiers volontaires. Après le défilé dans les rues de la ville, elle s'est poursuivie par la cérémonie officielle au Monument aux morts, suivie d'un vin d'honneur.



Culture et animation (suite)

Parmi les animations de l'été

L'été est traditionnellement très animé et les manifestations se succèdent sur notre territoire.

Voici un retour rapide sur quelques événements marquants de ce début de saison :

• **Dimanche 16 juin**, c'est le radio-musée Galletti qui nous conviait à un concert des Ensembles LENOLI et LOLIPABAI qui chantent la fraternité, la fierté et la joie de communiquer et de se rencontrer par-delà les monts, les montagnes et les frontières, puisant dans les répertoires traditionnels des Balkans et d'ailleurs.



• **Dimanche 23 juin**, c'est Synfonia et les écoles de musique d'Alchimie qui animaient la Fête de la Musique Place des Tilleuls.



• **Dimanche 7 juillet**, le Comité des Fêtes de Grésin renouait avec une manifestation locale en direction des habitants : une journée conviviale sur les sentiers de la commune déléguée.

• **Samedi 20 et dimanche 21 juillet**, c'est à St Maurice-de-Rotherens qu'il fallait être pour une Fête du Mont Tournier ensoleillée qui a ravi les nombreux visiteurs présents. Début de soirée avec le concert des « Reliques Stones » puis ouverture du bal par DJ Max-T jusqu'au bout de la nuit !

Le repas proposé par « Aux mets du vieux four » le dimanche midi a conquis le palais de 250 personnes. Les cochons à la broche de René Bachelin, le soir, furent un véritable succès puisque 420 repas ont été servis !

Un week-end festif et réussi, malgré la forte chaleur, grâce à la démonstration de moto trial par Alexis Dewilde, d'un limonaire accompagné d'un orgue de barbarie et les nombreux stands appréciés de tous !



• L'été s'est poursuivi avec notamment le Festival Nuit d'été et en clôture de la saison, la traditionnelle Vogue annuelle de St Genix et son feu d'artifice.

Culture et animation (suite)

Coup de projecteur sur un club

L'histoire de Vallée du Guiers Football Club démarre il y a quelques années par la fusion du GRAC et de l'USSG, le club de Saint Genix sur Guiers. Il n'y a pas meilleur exemple de regroupement qui valide la phrase « **Ensemble on va plus loin** ».

Les chiffres de la saison parlent d'eux-mêmes. Aujourd'hui, ce sont **520 licenciés** qui portent haut et fort les couleurs du club dans toutes les catégories féminines et masculines. Des résultats très positifs et plusieurs équipes qui terminent en tête de leurs championnats sont les signes de cette réussite.

Ce succès, fruit d'une entente parfaite entre dirigeants, éducateurs et partenaires ainsi qu'à la qualité des infrastructures, a été reconnu par les instances de la FFF. Élus, encadrants, licenciés et sympathisants, au total quatre cent personnes, se sont retrouvées au gymnase de Saint Genix-les-Villages pour assister à la remise du label Elite. Avec l'arrivée d'un nouvel entraîneur et le renouvellement des cadres gageons que cet esprit perdurera.



Affaires scolaires

La préparation de la rentrée scolaire aux écoles

Comme l'année dernière, il y aura 4 classes à l'école maternelle « 123 Soleil » autour de M. Lapierre, directeur. La classe des Lutins accueillera les petites sections avec M^{me} Bovagnet, la classe des Zéphirs sera composée des petites et moyennes sections avec M^{mes} Deslandes et Ringaud, la classe des Macareux recevra les moyennes et grandes sections avec M^{mes} Perez et Rey, enfin la classe des Elfes s'occupera des grandes sections avec M. Lapierre et M^{me} Ringaud. L'ensemble des 4 classes est entourée de trois ATSEM : M^{mes} Decramp, Gasparini, Pizzacalla.

Pour l'école élémentaire « Les couleurs du Guiers », l'effectif sera stable également.

Les élèves seront répartis par double niveau sur 6 classes, plus une classe ULIS.

L'équipe enseignante sera composée de M^{mes} Meiller, Pousserot, Permezol, Bonnefoy, Duclaux, Diverchy, Deplante. Cette équipe sera renforcée par Mme Petit en décharge de M^{me} Déplante, directrice de l'école et en complément de M^{mes} Bonnefoy et Diverchy.

M^{me} Lerouzic, intervenante municipale musique et M. Clavel, intervenant municipal sport, accompagneront les enfants tout au long de l'année.

La rentrée scolaire est fixée au **lundi 2 septembre 2019**, bonne rentrée à tous !



Zoom sur la cantine

Tout au long de l'année, les écoliers de notre commune ont la possibilité de manger à la cantine.

La cuisine centrale élabore des repas équilibrés, favorisant autant que possible les circuits courts. Par ailleurs, ces repas doivent correspondre au goût de tous : crèche, enfants, personnes âgées etc...

Cette année, il y avait une moyenne de 185 enfants par jour scolaire, accompagnés par 12 animatrices cantine.

La cuisine centrale essaie de répondre au mieux aux demandes des enfants : ainsi ont été préparés spécifiquement les différents repas choisis par le C.M.J., le repas de Noël, le repas Dauphinois pour le critérium ou le pique-nique de fin d'année.

Cette année, le pique-nique a eu lieu le vendredi 5 juillet 2019 aux terrains de jeux de boules. 140 enfants ont participé et ont profité d'un menu équilibré (à base de légumes et fruits) en plein air.

Concernant le tarif cantine, cette année il a été fixé à 4,50 € pour les quotients familiaux inférieurs à 799 et à 4,80 € pour ceux supérieurs à 799, en secteur scolaire de notre commune.

N'oubliez pas d'inscrire vos enfants !



Affaires scolaires (suite)

Remise des calculatrices aux CM2 rentrant en sixième

Comme chaque année, la commission scolaire, accompagnée du Maire, remet une calculatrice spéciale collège et une place pour le cinéma atmosphère. L'idée étant de féliciter les CM2 pour leurs parcours depuis l'école maternelle et pour les encourager à continuer ainsi au collège. Cette année, 42 élèves rentrent au collège.

Félicitations à eux et bonne continuation.



Le début des travaux au Centre de Loisirs les Marmousets

Comme vous avez pu le constater, les travaux du centre de loisirs des Marmousets ont commencé fin avril. Ce nouveau bâtiment, qui verra le jour définitivement fin 2020, accueillera vos enfants en périscolaire et en centre de loisirs sur 300m².

Deux phases de travaux sont prévues, la première consiste à créer un nouveau bâtiment et la seconde à réhabiliter le centre actuel. Ce projet est financé par la CCVG pour un coût de 2 150 000 €.

Ce bâtiment formera une unité avec les deux nouvelles classes élémentaires inaugurées en 2016.



Affaires scolaires (suite)

L'investissement de tous pour le départ du Critérium du Dauphiné le 15/06/2019

Après plusieurs réunions entre les directeurs des écoles, le Sou des écoles publiques, les animatrices de la cantine, la cuisine centrale et la commission scolaire de notre commune, il a été décidé de consacrer la journée du vendredi 14 juin 2019 au critérium.

L'idée était de faire participer nos scolaires à cette fête et surtout de leur donner l'envie de s'y rendre le samedi.

Un concours de dessins a donc été organisé à l'école maternelle « 1, 2, 3 Soleil » et à l'école élémentaire « Les Couleurs du Guiers » sur le thème du vélo.

Un jury composé d'élus mais aussi des animatrices cantine a primé 4 enfants à l'école maternelle et 7 enfants à l'école élémentaire. Ils sont repartis avec un Tee-Shirt créé pour l'occasion, une place de cinéma, un marque-page et une affiche de la course. Tous nos écoliers ont été récompensés par la municipalité avec une carte postale à faire signer le lendemain par les coureurs, un porte-clef et le programme de la matinée.



Le midi, les animatrices cantine avaient réalisé des décorations de table sur le thème du vélo : guirlandes et fanions, drapeaux, petits vélos, serviettes en forme de maillots... Et la cuisine avait élaboré un menu Dauphinois pour coller au thème.

Enfin, le Sou des écoles publiques a tenu un stand le samedi pour exposer la réalisation du vélo éolienne de l'école maternelle, les dessins des enfants, des affiches à distribuer et une pêche à la ligne.

Les enfants ont été ravis de cette journée !



Syndicat Intercommunal Scolaire du Mont Tournier

Le Syndicat a été créé en 1992 entre les 3 communes de Grésin, Saint Maurice-de-Rotherens et Champagneux. Son histoire est liée aux nouveaux équipements et services mis en place face à une croissance démographique. Il répond alors aux besoins des nouveaux jeunes ménages qui s'installent sur le territoire du Syndicat, essentiellement dans les parcs de logements locatifs sur Grésin et Champagneux.

L'objectif du Syndicat Intercommunal Scolaire du Mont Tournier est de gérer les écoles maternelle et élémentaire sur les 2 sites de Grésin et Champagneux ainsi que la cantine, en liaison avec les services périscolaires organisés par la CCVG.

Déroulé de son évolution :

En 1990 : création d'une école maternelle à Grésin suite au regroupement pédagogique, ce qui évite l'isolement des enfants seuls dans un niveau.

En 1993 : extension de l'école maternelle de Grésin et création d'une salle d'activité. Les enfants profitent d'activités culturelles, scientifiques ou sportives en appui à leur enseignement classique.

En 1997 : construction et ouverture d'un nouveau groupe scolaire sur la commune de Champagneux ; en plus des 2 salles de classe, une salle de sport, un atelier informatique, une bibliothèque et une cantine sont créés.

En 2005 : le service d'accueil périscolaire est mis en place à Grésin et Champagneux (matin et soir).

En 2007 : une nouvelle classe de maternelle est aménagée à Grésin. Un poste d'enseignant de maternelle est créé devant l'augmentation des effectifs.

En 2008 : aménagement de la salle de sport en salle de classe au groupe scolaire de Champagneux.

En 2010 : aménagement d'une cour, d'un terrain multisports et d'un jardin expérimental au groupe scolaire de Champagneux.

En 2011 : extension du groupe scolaire de Champagneux avec création d'une salle de classe, d'une salle de sport et d'une nouvelle cantine. L'ancienne cantine est réaménagée en salle d'activités et d'accueil périscolaire.

En 2017 : extension de l'école maternelle de Grésin avec la création d'une nouvelle classe, d'un espace d'accueil, d'un bureau des maîtres et de nouveaux sanitaires qui font suite au préau.

Toutes ces évolutions se sont inscrites dans une démarche de maintenir des services et de favoriser la proximité aux habitants des communes concernées.

Une belle évolution qui montre que depuis 20 ans, les élus du territoire du Syndicat Intercommunal Scolaire du Mont Tournier ont toujours eu à cœur d'offrir un environnement moderne, tout informatisé aux enfants et aux enseignants.



Le Conseil Municipal Jeunes

La gestion des cérémonies

Lors des premières séances de l'année 2019, nos jeunes élus ont découvert la commune nouvelle et ce fut l'occasion de répondre à leurs interrogations. Il n'y a pas de CMJ sur les communes de Grésin et Saint Maurice-de-Rotherens et l'organisation scolaire est différente puisqu'il y a le Syndicat Intercommunal du Mont Tournier (voir page 21).

Ensuite, le CMJ s'est attelé à préparer la cérémonie des vœux avec la présentation des souhaits symbolisés par des ballons tricolores.

Puis ce fut la cérémonie du 8 mai : sous un temps maussade, le Maire accompagné des enfants déposa une gerbe et ils lurent un poème : « Beaucoup étaient là ».

Enfin, le 14 juillet, quelques enfants étaient présents pour la manifestation à la caserne des pompiers et la cérémonie au Monument aux morts, pour l'occasion ils avaient accroché la guirlande de fanions sur le perron de la mairie.



La visite de Paris et du Sénat le 14 mai

Cette journée était très attendue par nos 15 jeunes conseillers.

Ce voyage entièrement financé par la Mairie a permis à nos jeunes élus de se rendre à Paris afin de visiter le Sénat. Pendant près de deux ans, la commission scolaire s'est efforcée de leur faire connaître et comprendre notre République et ses Institutions. Tout devenait beaucoup plus concret ! Pour certains, ce fut une grande première : prendre le TGV, le métro, voir Paris...

Ce fut une journée chargée, le matin les enfants ont pris un bateau mouche sur la Seine afin de voir des monuments tels que : l'Assemblée Nationale, la Tour Eiffel, Notre Dame partiellement détruite...



Puis ils ont pique-niqué sur les bords de Seine grâce aux jardins flottants.

L'après-midi était consacrée à la visite du Sénat. Le CMJ était invité par la Sénatrice Martine Berthet. Un guide leur a fait découvrir les joyaux que cache le Palais du Luxembourg et son histoire. Ils ont vu la salle du livre d'Or, la salle des conférences, la Galerie des bustes et l'hémicycle où ils ont pu assister à une séance publique. Ironie du sort, le ministre de l'Éducation Nationale discutait du projet de loi pour l'école de la confiance.

M^{me} la Sénatrice les a rejoint pour discuter avec eux et leur offrir un pot, chacun est reparti avec un petit cadeau : une pièce de monnaie à l'effigie du Sénat.

La visite s'est terminée par la traditionnelle photo de l'escalier d'honneur.

Les jardins du Luxembourg autour du Palais sont magnifiques mais immenses. Nos jeunes élus ont pu les découvrir en partie en s'amusant grâce à un jeu de piste.

Ils sont revenus fatigués mais très contents avec pleins de souvenirs, qui leur servira plus tard.

Le Conseil Municipal Jeunes (suite)

Le départ d'étape du Critérium du Dauphiné

Le CMJ a voulu participer à sa manière à cet événement. Après discussion, ils décidèrent de réaliser un photobooth humoristique ayant pour thème le vélo, qui était exposé sur le stand du Sou des écoles publiques, et un rébus pour les enfants dont les indices étaient cachés dans les vitrines des commerçants.

La séance de début juin a donc été consacrée à la peinture du photobooth et à la création d'une urne pour les bulletins réponses du concours rébus.



Le samedi 15 juin, les enfants étaient présents et facilement repérables grâce à des tee-shirts avec l'affiche du critérium au dos et sur le devant le logo du CMJ. Ils ont participé à la fête en distribuant des affiches et des cartes postales. Invités au pied du podium, ils ont pris une photo souvenir avec l'ancien champion et directeur de la course Bernard Thevenet. Ils ont également fait la course aux autographes ; de nombreux coureurs ont répondu avec sympathie : Thibaut Pinot, Julian Alaphilippe, Romain Bardet et bien d'autres...

Après le décompte et le départ, les enfants sont remontés à la Mairie et ont procédé au tirage au sort du concours rébus, il fallait trouver « Romain Bardet, équipe AG2R la Mondiale ».

Grâce à la générosité des commerçants, des prestataires de services, des associations et de la Mairie, l'ensemble des participants est reparti avec un lot. Une journée qui va sans doute rester gravée dans leur mémoire !

Le projet de « boîte à livres »

Ce projet faisait partie des idées de campagne de nos jeunes élus. L'idée était que chaque enfant puisse prendre un livre et en reposer un. Plusieurs questions étaient en suspens : le meuble à choisir, l'endroit où la poser, la décoration etc...

Une fois toutes ces problématiques réglées, ils ont peint et décoré le meuble donné par un parent. Ce ne fut pas une mince affaire mais nos jeunes étaient ravis et ont signé leur œuvre !

La boîte à livres a été déposée aux Terrasses, à l'entrée de la salle de cantine.



Journée Fin de mandat

Après une dernière séance mi-juin pour faire le bilan des deux ans écoulés, une sortie était prévue le mercredi 3 juillet. Cette journée détente à la découverte du territoire marquait la fin de leur mandat. Il a été retenu la visite de la scénographie de Mandrin à l'Office du Tourisme.

Une fois la visite terminée, accompagnés des élus, ils sont partis sur le chemin de Mandrin à la recherche d'indices pour la carte aux trésors : une ballade sur nos routes en passant par Saint Maurice-de-Rotherens et Grésin, jusqu'à la Commanderie des Échelles et les grottes à Saint Christophe. Au retour, ils ont rapporté leur carte à l'OT pour avoir le fameux présent !



Une Commission Environnement, pour quoi faire ?

Qu'est ce que l'Environnement ?

Quel rôle pour la commission "Environnement" que la commune nouvelle a décidé de créer ?

L'Environnement, c'est ce que nous respirons, ce que nous buvons, ce que nous voyons, ce que nous laisserons à nos enfants. Par nos choix de vie et de consommation, nous avons le pouvoir de transformer notre environnement en bien ou moins bien.

La commission a réalisé un diagnostic. Celui-ci met en évidence que la question de l'Environnement traverse toutes les thématiques abordées dans une commune (énergétique, alimentaire, espaces verts, déchets, santé publique...).

Dans chacune de nos trois communes déléguées, depuis quelques années, des actions concourant à une amélioration de notre cadre de vie ont été réalisées (éclairage public, restauration collective, revêtement de sol de cimetière, toiture végétalisée, information/santé publique, sentiers pédestres...).

La question de l'Environnement est l'affaire des élus communaux et de tous les habitants. Elle nous concerne chaque jour. C'est un vaste chantier.

Afin de continuer à avancer sur ce sujet, les élus de la commission invitent tous les habitants de Saint Genix-les-Villages à s'exprimer sur ce sujet.

Les observations, propositions, interrogations sont les bienvenues. Chaque vendredi de 18h30 à 19h30, une permanence est en place en mairie de Gresin. Il est possible également, de laisser un message écrit dans chaque mairie déléguée et sur chacun des sites internet (avec vos coordonnées afin de prendre contact).



Bilan 2014-2019 - St Genix-sur-Guiers

Bilan des travaux

Voirie communale

S'il n'y a pas eu de création de voirie nouvelle ce mandat, une programmation régulière de travaux d'entretien et de grosses réparations a été mise en œuvre, conformément aux engagements alors pris. Cela s'est traduit par deux séries de marchés pluriannuels (sur 3 ans) concernant la maîtrise d'œuvre, d'une part, et les travaux, d'autre part.

La plupart des voiries ont fait l'objet d'interventions annuelles destinées à prolonger leur état : « points-à-temps » ou rebouchage des nids de poule.

D'autres ont fait l'objet de travaux de réfection plus lourds : c'est le cas principalement du Chemin de la Tour, du Chemin de Pétozan, du Chemin du Ruisseau (liaison avec Grésin), de la Route de Tramonet et de la Route de Côte-Envers (en plusieurs tranches).

En coordination avec une réfection du revêtement par le Département, la commune a complété la continuité des trottoirs de la Route de Yenne.

Cette programmation régulière a été fortement perturbée par les événements subis :

- **un éboulement** au droit de la Centrale électrique a nécessité la réfection complète des enrochements pour sécuriser le bâtiment et rétablir la continuité du cheminement Chemin de la Digue.

- surtout, **les intempéries de juin 2017 et 2018**, dont le caractère exceptionnel a justifié la déclaration de « catastrophe naturelle » obtenue du Gouvernement, ont entraîné de **multiples interventions** :

• d'abord en urgence le dégagement des routes, fossés et écoulements obstrués sur de nombreuses parties de la commune ;

• puis la programmation a été réorientée pour refaire ou renforcer certaines sections de voirie, notamment les bas-côtés érodés ou ravinés. Ces travaux ont principalement concerné les secteurs du Haut-Joudin, de Layat et de la Route de Bachelin, ainsi que le haut du Chemin du Bois de Montdragon, qui était devenu incarcrossable.

Équipements sportifs

Le premier projet majeur mis en œuvre pour adapter notre équipement sportif a été la réalisation d'un terrain synthétique au stade de la Forêt : cet équipement permet de multiplier les heures d'utilisation, tant par le Club résident que par les cours EPS du Collège.

Le projet d'extension des installations sportives (réalisation d'un second gymnase et refonte des vestiaires) a mobilisé beaucoup d'énergie et de concertation au cours du mandat, avec un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec un programmiste, puis un contrat de maîtrise d'œuvre, avant le démarrage des travaux (voir page 11).



Parking et espaces publics

Les capacités de stationnement dans le Centre-bourg étant ressenties comme insuffisantes, la municipalité s'est efforcée de développer des places de parking chaque fois que l'espace le permettait.

Ont ainsi été réalisés au cours du mandat le Parking des Ecoles (angle Rue Neuve/ Rue Jeanne d'Arc), celui de la Route de Rochefort (au-dessus de l'EHPAD) et celui du Stade. Le stationnement a été canalisé Chemin de la Villa des Pins. La démolition de l'immeuble Landrin Rue du Faubourg a permis de mettre à disposition des capacités de stationnement dans l'attente de l'aménagement définitif de la Place.



La zone de stationnement de la Route de la Glière, qui sert aux grandes manifestations, a été drainée et réaménagée. On a vu les possibilités offertes par un tel espace lors du départ du Critérium du Dauphiné.

Tout les projets ne sont pas terminés et certains sont prêts pour les années à venir. Pour le plus long terme, la commune a procédé à quelques acquisitions foncières stratégiques dans le Centre, ce qui permettra de l'aérer dans le futur.

Enfin, on ne peut évoquer les espaces publics de la commune sans parler de l'intense **effort de fleurissement** effectué, grâce au travail de nos jardiniers : la commune a obtenu à plusieurs reprises des prix pour son action qu'il faut faire évoluer maintenant vers des pratiques toujours plus écoresponsables.



Bâtiments publics

La commune a réalisé l'aménagement de deux classes pour l'école élémentaire, à l'étage du bâtiment partagé avec le Centre de Loisirs (inauguration le 1^{er} juillet 2016).



Les bâtiments publics font l'objet d'améliorations continues en ce qui concerne leur consommation énergétique : la commune a notamment procédé au remplacement de fenêtres mal isolées en mairie. Elle a aussi réalisé un diagnostic énergétique de la Salle Jean Bouchard. En application des recommandations faites, elle a installé deux "déstratificateurs" pour améliorer l'efficacité du chauffage de la grande salle.



La sécurisation des bâtiments et surtout des écoles a fait d'une attention particulière : la sécurité électrique ou incendie nécessite des renforcements constants, mais aussi la permanence des plans « Vigipirate » oblige à compléter les dispositifs habituels par des sécurisations des accès et des alarmes anti-intrusion. Des exercices ont validé le dispositif mis en place.

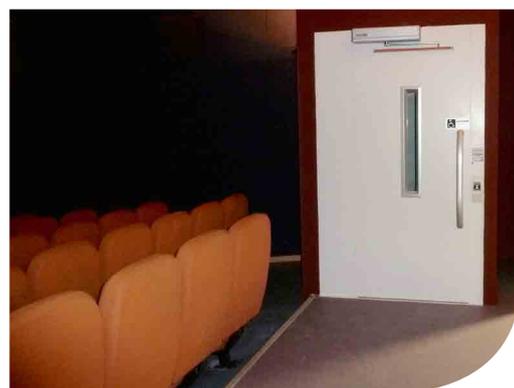
Nos écoles sont dans des bâtiments anciens qui nécessitent entretien. Au cours de ce mandat, c'est principalement l'école maternelle qui a bénéficié de la réfection d'une classe chaque année, en régie ou à l'entreprise.

Accessibilité

La commune a beaucoup d'équipements à rendre accessibles : la loi a évolué en prévoyant des Agendas d'accessibilité programmés (Ad'AP). La commune a réalisé un tel document et l'a fait valider par l'État, puis a entrepris sa réalisation échelonnée.

Ont principalement été réalisés au cours de ce mandat :

- l'aménagement et la signalisation des places de stationnement pour personnes handicapées dans le Centre et à proximité des divers équipements publics ;
- l'accès revêtu au cimetière ;
- le réaménagement de la salle de cinéma, avec monte personne pour Personne à mobilité réduite (PMR) et équipements pour tous types de handicap (audition ou mal-voyance) ;
- la mairie a fait l'objet d'aménagements (rampe d'accès sécurisée, garde-corps) et d'équipements (borne d'appel, poignées...) ;



Autres équipements publics



Le cimetière fait l'objet d'opérations de reprises des tombes abandonnées et l'extension du Columbarium a été réalisée.

Son intense utilisation nécessitera une nouvelle extension prochainement.

Sur deux exercices, la commune a participé à la mise en place d'aires de conteneurs enterrés par le SITCOM dans les zones denses de la commune : l'apport volontaire au lieu du ramassage porte à porte fait partie des évolutions inéluctables de ce service.



Éclairage public : chaque année, la commune a remplacé un lot de luminaires anciens par des lampes LED 80 Watts, économes en énergie.



Après constatation du mauvais état de nombreuses bornes incendie, la commune a engagé un programme de réfection par tranches annuelles, avec priorité aux localisations les plus stratégiques pour la sécurité des personnes.

Bilan 2014-2019 - St Genix-sur-Guiers (suite)

Les actions mises en place depuis 2014 pour améliorer la Santé et le Bien vivre

Les objectifs poursuivis

Ils visaient à renforcer les services de proximité et l'action sociale, participer à l'amélioration de la prévention des risques pour la Santé, soutenir le lien social et la solidarité intergénérationnelle, améliorer la qualité de vie des personnes malades handicapées ou dépendantes, participer au respect de la qualité de notre environnement, permettre aux citoyens d'être acteurs de leur santé en améliorant l'accès à l'information et en leur permettant d'identifier et réduire les risques pour leur santé, enfin de réduire les inégalités d'accès à la santé et aux soins.

Des réalisations en conformité à ces engagements

Un diagnostic participatif sur les besoins sociaux et de santé a été mené, permettant de prioriser des actions pour l'avenir : favoriser le lien entre les acteurs sociaux professionnels et associatifs, repenser la mobilité en milieu rural et en particulier la mobilité douce, repenser l'habiter ensemble sous l'égide de la CCVG et avec l'appui des crédits européens (ALCOTRA). Une chargée de mission est en place pour mettre en œuvre ce programme d'actions. Déjà la mise en place de la **maison de services au public** a vu le jour ; le travail est destiné à se poursuivre pendant les 5 ans à venir.



Un projet territorial de plateforme de services gérontologiques a été élaboré, pour répondre **aux besoins des personnes vieillissantes quel que soit leur lieu de vie et leur degré d'autonomie**. D'abord impulsé par notre CCAS et en accord avec nos partenaires ADMR et professionnels libéraux, fort de l'expérience et du savoir-faire du personnel de nos établissements pour personnes âgées, nous avons obtenu l'appui de nos tutelles pour mener ce projet étendu au territoire Val Guiers en mutualisant les ressources disponibles (voir article p 13).



Un projet de santé mené par la Maison de Santé Pluridisciplinaire du Guiers (MSP) : l'accès à la santé et aux soins est une priorité pour notre population rurale et St Genix a ouvert une des premières maisons de santé pluridisciplinaire de la région. Elle regroupe un ensemble cohérent de professionnels en mesure de répondre aux besoins de santé de la population. L'équipe pluridisciplinaire participe aux réflexions permettant d'anticiper les organisations à prévoir : accès aux soins spécialisés (une consultation de suivi psychiatrique a été mise en place au sein des locaux de la MSP), coordination des parcours de soins pour pathologies complexes, travail en réseau, organisation pour pallier la pénurie de professionnels de santé.





Lutte contre la fracture numérique et le risque d'isolement des personnes : un projet transversal « **le numérique du junior au senior** » a été mis en place avec l'appui de l'Education nationale et du Conseil Départemental, la participation des associations, de la bibliothèque et de citoyens bénévoles. Un atelier numérique est ouvert au sein de Parisolidarité, en mairie. Des ordinateurs ont été mis à disposition au sein de la maison de services au public, la résidence autonomie et la bibliothèque.

Des actions de prévention en faveur de la réduction des risques : mise en place d'un espace sans tabac au sein du parc municipal à côté des jeux pour enfants (avec La Ligue contre le Cancer), journées de mobilité alternative (marche, vélo à assistance électrique) et mise en place de parcours de marche et d'agrès pour personnes à mobilité réduite, mise en place d'une consultation d'activité physique adaptée (APA le jeudi après-midi en Mairie), lutte contre le surpoids des enfants (avec l'IREPS), travail sur la qualité des repas distribués par la cuisine centrale du CCAS avec promotion des circuits courts, travail sur l'équilibre alimentaire avec l'appui d'une diététicienne) et premières réflexions sur l'utilisation du bio nous permettant d'anticiper les directives actuelles, mise en place d'une politique de prévention des risques au travail (document unique), des actions d'appui à la lutte contre le cancer avec Octobre rose et Mars bleu et la lutte contre le tabagisme au travail au sein de nos services et établissements médico-sociaux.



Une amélioration de l'accès à l'information : mise en place d'informations dans le domaine de la santé et du social sur le Site de la mairie et dans le bulletin, mise à disposition des plaquettes d'information sur les risques liés à la canicule (avec mise en place du registre de signalement des personnes isolées), à l'ambrosie, aux tiques, aux moustiques-tigres, etc.

Lutte contre les violences faites aux femmes avec l'élaboration de la fiche prévention accueil en participant au groupe préfectoral de prévention.



Amélioration du lien intergénérationnel avec : les actions de jardinage école maternelle / Résidence autonomie, l'atelier numérique Club ados/Résidence autonomie, sorties et ateliers communs PARISolidarité et établissements pour personnes âgées (art thérapie, art plastique...), projet intergénérationnel « Raconte-moi une histoire ».

Participation aux travaux de réflexion autour de l'appui à la parentalité :

Journée Jeu (PARISolidarité), lien avec le RAM et la crèche ...

Ces actions ont été menées **grâce à l'engagement de l'ensemble des élus** travaillant en commission (compte rendus à disposition sur le site de la mairie) mais aussi en transversal sur des entrées thématiques et populationnelles. Elles ont bénéficié de l'appui de l'ensemble des partenaires (CCVG, Conseil Départemental, Etat...) et grâce aux appels à projets de financements complémentaires permettant de ne pas peser sur les finances locales.



Bilan 2014-2019 - St Genix-sur-Guiers (suite)

Développement de la culture et soutien à la vie associative

Lorsque la commission « Vie associative, culture et tourisme » s'est mise en place, plusieurs objectifs ont été fixés : être à l'écoute, soutenir et développer le tissu associatif étaient les grands axes de nos choix.

Grâce au dévouement et à la bonne intelligence des représentants des associations, pour la majorité des bénévoles, il a été facile de travailler et de progresser ensemble durant ces années.

La majorité des actions prévues ont pu être atteintes ou le seront dans un avenir proche.

CULTURE

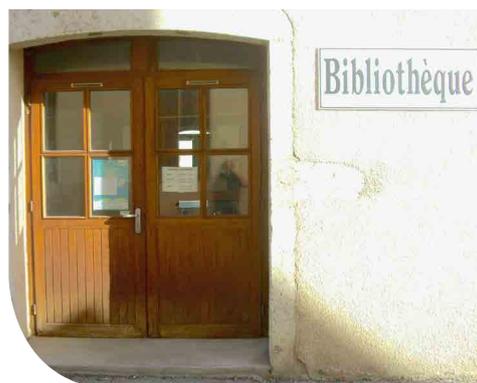
Des activités culturelles ont été accompagnées ou réactivées. La pratique du théâtre, du hip-hop, de la danse country et de la capoeira ont permis à nos concitoyens de découvrir de nouvelles activités. **Plusieurs spectacles et pièces de théâtre ont été joués dans notre commune.** Les prestations de grande qualité de la Compagnie Chapiteau Théâtre nous ont permis de faire des « Voyages » inédits, de revisiter Molière (L'Avare, Les Fourberies de Scapin), de partager les derniers jours d'Oscar et de rire aux éclats avec « Le père Noël est une ordure ». Grâce au lien renoué avec l'Espace Malraux, ce sont des marionnettistes, des danseurs et des artistes de cirque qui sont venus animer notre bourg.

Parfois subjugués, quelquefois époustoufflés, souvent émerveillés les spectateurs de tous âges ont vécu des moments inoubliables.

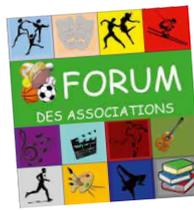
Le Cinéma l'Atmosphère permet de bénéficier d'une offre reconnue attrayante : pour cela, la Commune a renouvelé la convention la liant au Centre Départemental de la Promotion du Cinéma (CDPC) pour son exploitation et continue à soutenir le développement de l'établissement, les salles de cinéma devenant rares sur le territoire.

Notre **bibliothèque** s'est modernisée en se dotant de deux postes informatiques, qui permettront notamment d'accéder aux moyens mis à disposition par la mise en réseau : la bibliothèque intègre en effet « Rezolire » qui regroupe onze établissements de l'Avant-Pays Savoyard.

Les bénévoles et les élus ont travaillé de concert pour la pérennisation des actions comme « En avant pays le livre » et « Ma bibliothèque en fête », la création d'un service de portage à domicile, les partenariats (garderie, maison de retraite...) et les nombreux services aux adhérents.



VIE ASSOCIATIVE



Les forums des associations furent une réussite à tout point de vue. La **quarantaine d'associations** sportives, culturelles, sociales et de l'économie solidaire ont fait découvrir la multitude d'activités à un public nombreux.

L'optimisation du planning des salles communales (gymnase, salle Jean Bouchard, ...) permet d'offrir au plus grand nombre la possibilité d'exercer une activité.

Les rencontres annuelles pour leur élaboration se sont toujours déroulées dans un esprit de franche communication.

Consciente des différents problèmes matériels engendrés par des installations très utilisées, la municipalité a entrepris plusieurs projets afin d'y remédier.

A la rentrée prochaine démarreront les travaux pour l'extension et la réhabilitation des installations sportives. Un second gymnase et une amélioration de l'existant amèneront de meilleures conditions de pratiques sportives (voir article p 11).

La rénovation de la maison des associations commencera à l'automne. Une salle de réunion, des bureaux et des espaces de rangements seront la base d'un lieu de convivialité.

Malgré quelques soubresauts le comité des fêtes a été soutenu et son rôle fédérateur pour les grandes manifestations renforcé.

La quinzaine de clubs sportifs nous a représenté sur les terrains et dans les gymnases de la région, parfois au-delà. Beaucoup d'émotions ont traversé nos représentants, qui, malgré les difficultés, continuent à développer les pratiques et essayer d'atteindre des niveaux supérieurs.

Les mois passés ont été riches d'échanges entre tous les acteurs de la vie associative.

Un grand merci à tous les dirigeants et bénévoles qui ont permis l'animation de notre commune et le développement du lien social.



Bilan 2014-2019 - St Genix-sur-Guiers (suite)

6 ans d'engagement en faveur du scolaire

Le maintien des effectifs dans nos écoles

Nos écoles connaissent les variations d'effectifs comme les autres communes. Notre commune suit également la même courbe des naissances qu'au niveau national.

Après plusieurs années de stabilité, l'école maternelle « 123 Soleil » a connu une fermeture de classe en septembre 2017, mais cette quatrième classe a été ré-ouverte dès septembre 2018 et elle sera maintenue en septembre 2019. Pour l'école élémentaire, en juin 2017, 56 CM2 rentraient en 6^{ème}, difficilement compensables par de grandes sections qui arrivaient en CP. Mais les effectifs depuis deux ans sont stables : pas de fermetures de classes pour la rentrée 2019, ni pour les suivantes à priori.

Cet exercice de calcul des effectifs reste compliqué, car l'Inspection d'Académie demande les listes des premiers effectifs bien avant les limites d'inscription pour les parents, et ce n'est souvent qu'au vu des comptages de rentrées que les corrections sont apportées.

Quant à l'école Jeanne d'Arc, il y a maintien des effectifs, 56 pour l'année 2018-2019.



L'investissement de la Mairie pour le numérique aux écoles

En 2014, nous avions un réel retard en équipement numérique dans nos écoles publiques. Conscients de ce problème, les directeurs, les enseignants et les élus ont répondu à plusieurs appels à projet pour équiper nos écoles, dans le cadre d'un projet plus vaste intégrant par exemple la résidence autonomie pour personnes âgées.

Enfin en 2017, avec le projet « collège numérique », notre école élémentaire était sélectionnée pour avoir une aide au financement pour le numérique : la municipalité, accompagnée de l'investissement du Sou des écoles publiques, a pu équiper l'école maternelle d'un VPI tactile avec son tableau blanc ainsi que 5 tablettes numériques. Pour l'école élémentaire, 3 classes mobiles ont été équipées de 30 tablettes et coques, 3 VPI et de leurs accessoires. Pour rappel, ce projet a été financé à 50% par l'Etat et 50% par la commune soit un reste à charge de 12 000 € ; le sou des écoles publiques a également financé les tableaux blancs et l'achat d'ordinateurs portables.

Afin de continuer à équiper les classes de nos écoles en numérique, pour la rentrée 2019, la commune prend en charge un nouveau VPI tactile à la maternelle et deux nouveaux VPI à l'élémentaire.



La collaboration entre tous les acteurs de vos enfants

Soucieux de travailler en équipe et en communiquant les uns les autres, la commission scolaire est élargie deux fois par an aux directeurs des écoles publiques ainsi qu'au Sou des écoles publiques, chacun faisant part de ses projets, des effectifs, des programmes réalisés.

C'est aussi l'occasion de se rencontrer sur des projets plus précis, de répondre à des appels à projets ensemble ou de participer ponctuellement sur des événements : plan numérique, sorties piscine, tournoi de foot ou cinéma pour la Mairie, sorties ski, carnaval et fêtes des écoles pour le Sou, atelier jardinage ou cuisine avec la maternelle et les personnes âgées, choix du nom « Les couleurs du Guiers » en 2016, challenge écomobilité, participation au départ du Critérium du Dauphiné, etc.

Par ailleurs, la commission scolaire fait le point tous les deux mois avec le personnel cantine et la cuisine centrale pour accompagner au mieux vos enfants et le personnel sur le temps 12h-13h.

La municipalité assure aussi le lien avec la CCVG, compétente pour la petite-enfance, enfance, jeunesse et transports scolaires. Après la mise en place des TAP (Temps d'activités périscolaire), ces derniers ont été supprimés en septembre 2018, un plan mercredi a vu le jour en 2019, suite à un nouveau Projet éducatif territorial (PEDT) mais ne concerne que les Marmousets.



Bilan 2014-2019 - St Genix-sur-Guiers (suite)

Les mandats du Conseil Municipal Jeunes

La création d'un Conseil Municipal Jeunes ne date pas de ce mandat sur notre commune.

Mais la commune s'est toujours efforcée de maintenir un CMJ au cours des années.

Ce mandat a été l'occasion de refondre le règlement intérieur du CMJ.

Pour mettre en place des projets sur la commune, deux ans ne sont pas de trop et des élections tous les ans en changeant 6 enfants sur 12 ne permettaient pas l'unité d'un groupe ; de même, les enfants passant en collège n'avaient plus forcément le temps de s'investir comme en élémentaire.

Dès lors, la commission scolaire a donc proposé de faire des élections tous les deux ans.

Depuis 2015, sont concernés tous les CE2 et CM1 de la commune. Vu le succès rencontré par notre CMJ, nous sommes passés de 12 à 15 enfants.



Au programme des mandats successifs :

• Gestion des cérémonies :

Cérémonie des vœux, 8 mai, 14 juillet et 11 novembre ;



• Réalisation des projets de campagne suivant les différents CMJ, par exemple :

Nettoyer sa commune, réalisation d'affiches humoristiques contre les mégots de cigarettes, collecte de jouets au profit d'une association, création d'un logo CMJ, choix des emplacements des poubelles colorées, réalisation d'un parterre de fleurs Route de Rochefort, propositions de menus pour la cantine, boîte à livres...



• **D'autres projets**, plus ponctuels, viennent se greffer comme Val Guiers en Fête, la lutte contre l'ambroisie, le travail autour du conte, les premiers secours, la rencontre avec la gendarmerie, le critérium du Dauphiné ...



• **Comprendre les Institutions de la République** : qu'est-ce qu'une commune, une communauté de communes, un conseil département et un conseil régional, l'Assemblée Nationale et le Sénat ? Comment fonctionnent-ils et quel est le rôle de l'Etat et de son chef ?

Lors des deux derniers mandats des CMJ, des visites de l'Assemblée Nationale, de l'Arc de Triomphe, du Sénat... ont pu égayer cet apprentissage de notre République.



Enfin des sorties de mi-mandat et fin de mandat sont faites, elles sont plus ludiques, telles que la visite à Bissy du Centre de tri, un meeting aérien au Versoud sur la première guerre mondiale où les enfants ont pu voir la patrouille de France, ou même Mandrin et son parcours.



Avec la commune nouvelle, un projet de conseil municipal jeunes élargi aux communes déléguées de Saint Maurice-de-Rotherens et Grésin est à l'étude et en discussion.

Les prochaines élections auront lieu fin septembre-début octobre pour les CE2 et CM1. Le nouveau CMJ sera élu pour deux ans comme d'habitude.

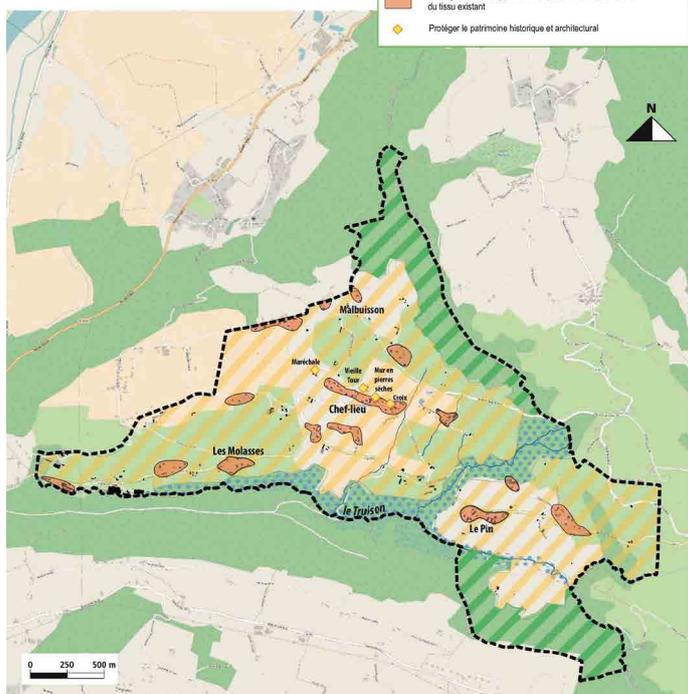
Bilan 2014-2019 - Grésin

La commune de Saint Genix-les-Villages fonctionne depuis le premier janvier dernier.

Ce bulletin est l'occasion de faire le point sur les actions menées depuis 2014 par le Conseil municipal de Grésin avant le regroupement des 3 communes.



- Maintenir les grands ensembles agricoles d'un seul tenant et préserver l'ensemble des pelouses sèches identifiées sur le territoire
- Protéger les massifs boisés au nord sur le versant du Mont Tourmier et au sud au-dessous d'Ulrice
- Préserver la vallée du Truson, son affluent et ses zones humides associées, de toute urbanisation
- Privilégier un développement compact et dans la continuité du tissu existant
- Protéger le patrimoine historique et architectural



• Révision du Plan Local d'Urbanisme :

afin de se mettre en conformité avec le SCoT de l'Avant-Pays savoyard et tracer les perspectives d'évolution de notre territoire pour la dizaine d'années à venir elle a été engagée en 2016 .

Le PLU révisé devrait être adopté fin 2019.

• Mise en place de nouveaux services pour les habitants :

- Point d'accueil numérique : il a été mis en service en octobre 2017 suite à un appel à projet de la Préfecture de Savoie et l'attribution d'une aide de l'Etat. Il est composé d'un ordinateur avec accès internet et imprimante multifonctions pour permettre aux usagers ne disposant pas d'un accès internet de réaliser en ligne leurs démarches administratives avec l'aide si nécessaire de la secrétaire de mairie. Ce service est gratuit et accessible aux horaires d'ouverture de la mairie ou sur rendez-vous.

- Installation d'un défibrillateur automatisé externe (DAE) fixé sur le mur sous le porche de la mairie : une assistance aux massages cardiaques utilisable par toutes les personnes formées ou non aux gestes d'urgence.

- Acquisition d'un broyeur communal pour encourager les habitants à se débarrasser de leurs déchets verts en utilisant les copeaux pour le paillage des sols dans le jardin ou pour les ajouter au compost. Des avantages : éviter de les emmener à la déchèterie ou de les brûler (interdit !) et un enrichissement des sols sans compter un arrosage et un désherbage moindre. Réservation en mairie.

Bilan 2014-2019 - Grésin (suite)

• Aménagements des bâtiments communaux :



- Pour permettre leur accessibilité pour tous les types de handicaps : plusieurs travaux ou marquage au sol ont été réalisés, notamment, l'accès à l'église par création d'une rampe, mise aux normes de l'escalier contre la mairie.



- Les équipements de la salle de la Ruche ont été complétés : mise en place d'une cloison séparative, coin-cuisine complété avec lave-vaisselle, réfrigérateur et four.

- L'école maternelle : sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat scolaire du Mont Tournier et dans le cadre du Regroupement pédagogique, une extension de l'école maternelle a été réalisée avec notamment création d'un espace d'accueil, d'une salle de classe, d'un bureau des maîtres, d'un nouveau préau et la reprise de la toiture de l'ancien bâtiment, du chauffage et de l'assainissement.



Bilan 2014-2019 - Grésin (suite)

• Amélioration du cadre de vie et équipements publics :

- Voiries communales : fin 2018, toutes les dessertes classées voies communales sont désormais recouvertes en enrobé ;
- Dénomination des voies et numérotation des habitations : devenue indispensable, cette action importante permet à tous de se repérer et facilite la tâche des services à domicile ;
- Mise en place d'un arceau à vélos vers le monument aux morts ;
- Réfection de la tête de forage de la Gojonnière permettant à tous ceux qui le souhaitent d'avoir accès gratuitement à un point d'eau permanent ;
- Installation d'une Boîte à livres à la place de l'ancien poste téléphonique public ;
- Mise en place avec le SICTOM de containers de tri à La Ferrandière ;
- Lancement d'un diagnostic des éclairages publics afin d'engager des actions d'amélioration (lampes moins énergivores, économies,...) ;
- Réalisation d'une balade thermographique avec l'aide de l'Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables pour faire connaître aux habitants intéressés (une douzaine) les performances énergétiques de leur habitation et envisager éventuellement des travaux de rénovation thermique.



• Aménagements au cimetière :

Plusieurs améliorations ont été apportées à ce lieu de mémoire et notamment :

- Rénovation du mur d'enceinte et installation d'un livre de la mémoire au Jardin du Souvenir ;
- Verdissement des allées par implantation d'un gazon "peu poussant" ;
- Mise en place d'un bac à déchets ;
- Aménagement de l'entrée pour faciliter l'accès aux personnes handicapées et création d'un ossuaire.



Par ailleurs, la commune a apporté (avec le Département) sa caution à l'OPAC qui a réalisé la rénovation des immeubles de La Cascatelle. Construits dans les années 50, ces 3 bâtiments étaient particulièrement énergivores. La commune a aussi soutenu diverses initiatives privées dans le domaine de la culture et des loisirs, en particulier : le cinéma champêtre à La Maréchale, une exposition dédiée à l'abeille (à La Ruche !), une promenade culturelle animée par M. Blazin des Mémoires du Guiers, 2 marchés "Artisanat et Produits du terroir" en 2016 et 2018, une soupe aux cailloux dans le cadre de parcours artistiques, une exposition photo sur le Népal, des Fêtes de la Citrouille avec la ludothèque et une manifestation de "En Avant-pays le Livre".



Bilan 2014-2019 - St Maurice-de-Rotherens

Bilan du mandat en travaux

• Construction de la toiture sur le lavoir du Haut de St Maurice



• Mise en accessibilité des bâtiments communaux :

- Rampe d'accès à la salle polyvalente ;
- Construction d'un WC pour Personnes à mobilité réduite (PMR) à la salle polyvalente ;
- Mise en accessibilité et en sécurité de l'intérieur de la salle polyvalente ;
- Rampe d'accès à l'église ;
- Mise en accessibilité de la maison du lavoir.

• Aménagement de la Traverse du Mollard

- Aménagement du carrefour RD 42c – RD 916
- Construction de trottoirs
- Construction de plateaux traversants
- Mise en place de la signalisation
- Enfouissement des lignes France Telecom



Bilan 2014-2019 St Maurice-de-Rotherens (suite)

• Aménagement de la Traverse du Village de Beyrin (Chef-lieu) :

- Enfouissement des lignes électriques et France Telecom, de l'éclairage public ;
- Remise en place de la croix du village ;
- Déplacement des containers à verre et emballages ;
- Construction d'une zone 30 ;
- Construction de plateaux traversants au carrefour avec les voies communales ;
- Aménagement autour du monument aux morts ;
- Construction de parkings place de la mairie et place de l'église ;
- Revêtement des voies communales : Route Galletti, Chemin de la Côte, Chemin du Verney, Chemin de Charmieu ;
- Installation de lampadaires d'éclairage public ;
- Mise en place de la signalisation ;
- Construction d'un réseau d'assainissement pluvial au droit du terrain « sous les fontaines » ;
- Construction d'une plate-forme pour la manœuvre des cars ;
- Aménagement paysager ;
- Aménagement du jardin de la cure ;



• Dégâts d'orages et reconstitution de Talus :

- Construction d'un mur de soutènement en pierre pour réparation de dégâts suite aux orages au carrefour de la RD 42 et le chemin de Letrin ;
- Reconstitution du talus sur le chemin du Sivard et recalibrage du chemin après plusieurs années d'érosion.



• Travaux de Voirie :

Finition du chemin des Parqueruses par le revêtement en béton bitumineux.

Nouveaux commerces - Nouveaux services

Ouverture d'un pressing dans le centre



AOSTE PRESSING SERVICE a déménagé et s'est installé au :
27, rue du Centre

Tél. : 04 76 37 23 95

Services proposés : nettoyage à sec, blanchisserie, repassage...

Changement au « Cyrano »

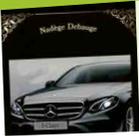


Les nouveaux gestionnaires sont l'EIRL Bernerd, qui a conservé le magasin existant, y compris l'enseigne « le Cyrano » pour les services du bureau de tabac, de la maison de presse, de la Française des Jeux, des articles de pêche...

154, Place de l'Église

Tél. : 04 76 31 60 20

Nouveau service de « Chauffeur Privé »



Nadège DEBAUGE offre un service haut de gamme pour Transferts, évènementiel, mise à disposition, circuits touristiques... sur Rhône-Alpes et Genève.

Tél. : 06 77 43 92 01

Courriel : nadege.debauge@yahoo.com

Ouverture de « Cindy's Beauty's »



Cindy's Beauty's Esthéticienne a ouvert son Institut cet été. Soins relaxants, maquillages, modelage, LPG Cellu M6, onglerie, extension de cils volume russe, produits cosmétiques ...

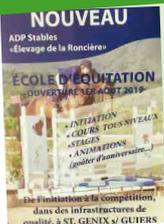
270A Chemin du Mont

Tél. : 04 57 23 78 27

Courriel : cindy-beauty@outlook.fr

Site internet : www.cindy-beauty.fr

Ouverture d'une école d'équitation



Initiation, cours tous niveaux, stages, animations...

ADP STABLES – Elevage de la Roncière

(journées portes ouvertes les 31 août et 14 septembre)

236, Route de Montrdragon

Tél. : 06 87 35 61 54

Courriel : adpstables@gmail.com

Page Facebook : Élevage de la Roncière ADP Stables

Pâtisseries à la demande



Dona Maira propose la réalisation de pâtisseries pour vos fêtes, sur St Genix-les-Villages « Entremets' Mains »

1285, Route de Layat

Tél. : 06 67 05 29 41

Courriel : entremetsmains73@gmail.com

Installation de Pandalaz RBrush



Artiste peintre spécialisé dans l'aéroggraphie

Vous pouvez admirer plusieurs de ses œuvres sur la commune : boutique de Bel à Croc'et et fresque Clinique vétérinaire du Repère

Atelier Rue Neuve

Tél. : 06 65 23 30 49

Courriel : pandalazrbrush@gmail.com

Page Facebook : Pandalaz RBrush

Site internet : pandalaz.weebly.com

Naissances

Le 31 décembre 2018	Ethan, Jacques, Pascal BLOT, fils d'Angélique, Marie GAZZIOLA et Julien, Pascal, Pierre BLOT (à St Genix-sur-Guiers)
Le 16 février 2019	Louis, Léopold PERRIER, fils de Lisa PERRIER et Julien, Maxime PFLIEGER (à St Genix-sur-Guiers)
Le 26 février 2019	Julia, Carmen PEIRONAS SANTOS, fille de Carine, Isabelle SANTOS et Jordan PEIRONA (à St Genix-sur-Guiers)
Le 11 mars 2019	Arthur, Jean, Joseph PETIT, fils de Sophie, Raymonde LE GUENNEC et François, Marie, Grégoire PETIT (à St Genix-sur-Guiers)
Le 17 mars 2019	Liam ARBRUN, fils de Rachel, Aurélie ANGELIN et Lionel ARBRUN (à St Genix-sur-Guiers)
Le 21 mars 2019	Jawdan BEN AMMAR, fils de Jamilla KESSOUATE et Mounir BEN AMMAR (à St Genix-sur-Guiers)
Le 25 mars 2019	Léo, Nathan GAWRON, fils de Laetitia, Angélique GROS-FLANDRE et Bruno GAWRON (à St Genix-sur-Guiers)
Le 27 mars 2019	Prentysse, Aléxianne, Véronique, Mercedes PICHARD, fille d'Emilie, rose PICHARD (à St Genix-sur-Guiers)
Le 29 mars 2019	Eléna, Marie, Catherine GAUDET fille de Clémence PILLAT et Tristan GAUDET (à Grésin)
Le 31 mars 2019	Norah NODET, Fille de Noémie, Geneviève SERVAUD et de Pierre NODET (à St Genix-sur-Guiers)
Le 6 avril 2019	Aloïs, Manuel, Alain PAUCHARD fils de Stéphanie PIMENTA et Laurent PAUCHARD (à Grésin)
Le 27 avril 2019	Naël PLANCHON RISSOUANT fils de Cindy RISSOUANT et Damien PLANCHON (à Grésin)
Le 8 mai 2019	Kenzo DE ABREU fils de Emilie ROZET et Dylan DE ABREU (à Grésin)
Le 13 juin 2019	Diane, Annie, Eliane CLAVEL, fille de Julie, Jeanne, Marie DELOMIER et Yoann, Christophe CLAVEL (à St Genix-sur-Guiers)
Le 24 juin 2019	Nathan FANGET, fils de Valérie GRANGE et de Philippe, Alain, François FANGET (à St Maurice-de-Rotherens)
Le 29 juin 2019	Louis RECOURA, fils de Aurélie, Jacqueline GOYARD-VILLEMONT et Nicolas RECOURA (à St Genix-sur-Guiers)
Le 30 juin 2019	Mélissa, Noélysse RUBOD fille de Anaïs PICTON et Brice RUBOD (à Grésin)
Le 04 juillet 2019	Ludovic, Firmin, Guy GARCIA, fils de Audrey CERUTTI et Pascal, Robert, André GARDIA (à St Genix-sur-Guiers)



Mariages

Le 23 mars 2019	Jean-Marie MOREL et Béatrice, Solange, Michèle VILLA (à St Genix-sur-Guiers)
Le 27 mars 2019	Pierre, Raymond, Camille CLAVELIN et Amandine, Sonia FOLGUERA (à St Genix-sur-Guiers)
Le 20 avril 2019	Graham, Leslie FROST et Ophélie, Céline, Marjolaine COUTURE (à St Genix-sur-Guiers)
Le 27 avril 2019	Patrice JOST et Geneviève, Christine SERRANO (à St Genix-sur-Guiers)
Le 1 ^{er} juin 2019	Christophe, Marie, André PORTIER et Nadine, Annick SINÉ (à St Genix-sur-Guiers)
Le 29 juin 2019	Stéphane François CODDET et Karine Emmanuelle REVEL (à St Maurice-de-Rotherens)



Décès

Nota : La liste des décès enregistrés inclut les résidents des établissements situés sur la commune, notamment l'EHPAD Les Floraliés.

Le 30 novembre 2018	Emile, Eugène BERTINARIA, 92 ans (à St Genix-sur-Guiers)
Le 13 décembre 2018	Alain, André, Séraphin AMBLARD, 70 ans (à St Genix-sur-Guiers)
Le 31 décembre 2018	Michel, René NALLET, 61 ans (à St Genix-sur-Guiers)
Le 1 ^{er} janvier 2019	Marcel, Henri, Marius RABILLOUD, 80 ans (à St Genix-sur-Guiers)
Le 5 janvier 2019	Jean-Baptiste ROMAND, 76 ans (à St Genix-sur-Guiers)
Le 16 janvier 2019	Georges, Charles, Jean GOFFOZ, 89 ans (à St Genix-sur-Guiers)
Le 16 janvier 2019	Robert, Roger, Marcel PREVOT, 90 ans (à St Genix-sur-Guiers)
Le 24 janvier 2019	Emilienne Marie CATHELIN, 90 ans (à Grésin)
Le 28 janvier 2019	Alphonse, Louis, Marie REVEL, 88 ans (à St Genix-sur-Guiers, de St Maurice-de-Rotherens)
Le 1 ^{er} février 2019	Gabrielle, Jeanne-Marie RATTON Vve COUTURIER, 91 ans (à St Genix-sur-Guiers)
Le 13 février 2019	Anne, Jeanne SOLDERMANN Vve LASSALLE, 97 ans (à St Genix-sur-Guiers)
Le 21 février 2019	Cérand, Roger CLOPPET, 55 ans (à St Genix-sur-Guiers)
Le 26 février 2019	Colette, Pierrette, Yvonne BLANCHET Vve SEROT, 87 ans (à St Genix-sur-Guiers)
Le 09 mars 2019	Angèle, Juliette BERTHIER Vve REVEL, 81 ans (à St Genix-sur-Guiers)
Le 04 avril 2019	Bernard, Gustave POTIER, 95 ans (à St Genix-sur-Guiers)
Le 26 avril 2019	René, Maurice, François CLERC, 91 ans (à St Genix-sur-Guiers)
Le 21 avril 2019	Thierry, Elisé CROIBIER-GROS-CLAUDE, 48 ans (à St Genix-sur-Guiers)
Le 06 mai 2019	Sylvie, Suzanne JACQUEMIER, 55 ans (à St Genix-sur-Guiers)
Le 14 mai 2019	Gisèle, Juliette MAZUY Vve CAZZOLI, 86 ans (à St Genix-sur-Guiers)
Le 15 mai 2019	Antoine, Emilien BUDIN, 90 ans (à St Genix-sur-Guiers)
Le 17 mai 2019	Serge, Jean POULET, 88 ans (à St Genix-sur-Guiers)
Le 20 juin 2019	Marcel DE BONIS, 87 ans (à St Genix-sur-Guiers)
Le 29 juin 2019	Marie, Adélaïde BLANCHIN Vve TIETTO, 104 ans (à St Genix-sur-Guiers)
Le 4 août 2019	Henri, Joseph FOUARD, 93 ans (à St Genix-sur-Guiers)
Le 11 août 2019	Henri, Claude FLATTOT, 82 ans (à St Genix-sur-Guiers)
Le 12 août 2019	Pierre, Jean-Marie JULLIAN-DESAYES, 90 ans (à St Genix-sur-Guiers)



Agenda des mois à venir (2019-2020)

SEPTEMBRE

- Samedi 7** : 8h30-12h30 : Forum des Associations (Gymnase d'Aoste)
Dimanche 8 : Fête des Terrasses et des Floralies (Restaurant de la Résidence autonomie)
Samedi 21 : Spectacle Journée du Patrimoine du Radio-Musée Galletti (Salle des Fêtes de St Maurice)
Dimanche 22 : Thé Dansant d'Amitié et Détente (Salle Jean Bouchard)

OCTOBRE

- Jeudi 3** : 16h-19-30 : Don du Sang (Salle Jean Bouchard)
Samedi 5 : Loto de Bien vivre ensemble (Salle Jean Bouchard)
Dimanche 6 : Thé dansant de Entente et Amitié (Salle Jean Bouchard)
Dimanche 13 : La Praline Buissonnière (Départs : Salle Jean Bouchard)
Samedi 19 : Journée Amicale des Floralies (Salle Jean Bouchard)
Samedi 27 : Journée Musique et Accordéon de Verticale (Salle Jean Bouchard)

NOVEMBRE

- Dimanche 3** : Thé dansant du Club Porte de Savoie (Salle Jean Bouchard)
Samedi 16 : Stage Yoga (Salle Jean Bouchard)
Vendredi 22 : Nuit du Bad (Gymnase de la Forêt)
Samedi 23 : Concert de Sainte Cécile par Synfonia (Salle Jean Bouchard)

DÉCEMBRE

- Dimanche 1^{er}** : Marché de Noël de l'Ecole Jeanne d'Arc (Salle Jean Bouchard)
Samedi 7 : Cochons à la broche, Jambon et diots du Ski Club (Salle Jean Bouchard)
Jeudi 12 : 16h-19 h30 : Don du Sang (Salle Jean Bouchard)
Vendredi 13 : Marché de Noël du Sou des Ecoles (Salle Jean Bouchard)
Samedi 14 : Loto de Bien vivre ensemble (Salle Jean Bouchard)
Samedi 21 et dimanche 22 : Moules-frites de Vallée du Guiers FC (Salle Jean Bouchard)
Mardi 31 : Réveillon de Alliance Savoie-Burkina (Salle Jean Bouchard)

JANVIER

- Samedi 11** : Vœux de la Municipalité (Salle Jean Bouchard)
Samedi 18 : Concours de Belote de Rencontres et Loisirs (Salle des Fêtes de St Maurice)
Samedi 25 : Loto du Sou des écoles du Mont Tournier (Salle Jean Bouchard)

FÉVRIER

- Samedi 1^{er}** : Vide grenier et loto APEL Jeanne d'Arc (Salle Jean Bouchard)
Samedi 8 : Badminton (Salle Jean Bouchard)
Dimanche 23 : Spectacle du Club Porte de Savoie (Salle Jean Bouchard)

MARS

- Jeudi 5** : 16h-19-30 : Don du Sang (Salle Jean Bouchard)
Samedi 7 : Concours de Belote du Club de Handball (Salle Jean Bouchard)
Dimanche 15 et 22 : Élections municipales (Salle Jean Bouchard et Mairies annexes)

Bulletin d'information municipale de St Genix les Villages

Directeur de la publication : Joël PRIMARD, Maire

Coordination : Jean-Claude PARAVY, 1^{er} adjoint

Mairie – 6, rue du Faubourg - 73240 ST-GENIX-LES-VILLAGES

Tél. 04 76 31 83 24 - www.saint-genix-sur-guiers.net - www.gresin.fr - www.stmauricederotherens.fr

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

PRIMARD Joël, CHARBONNIER Robert, REVEL André, PARAVY Jean-Claude, CORMIER Philippe, POLAUD Daniel, FAURE-LOMBARD Catherine, ROBERT Agnès, KREBS Jean-Marie, PICARD Marie-France, GODELLE Claudine, CARLET Nadine, DREVET Jean-Pierre, GOJON Isabelle, GIRERD Patricia et BERNARD Fabienne.

Crédit Photo : Mairie, élus municipaux et partenaires, Dauphiné Libéré

Conception et Impression : Imprimerie FAGNOLA